

PAYS

« PIC SAINT LOUP – HAUTE VALLEE DE L'HERAULT »



Le diagnostic stratégique





Juillet 2002



SOMMAIRE

I. La collecte des informations.....	5
1.La concertation.....	5
1.1La production des informations par les groupes de travail.....	5
<i>En effet l'identification des ressources, handicaps, opportunités et menaces (RHOM) permet :</i>	6
1.2La synthèse avec le groupe de travail dit de synthèse.....	6
1.3Les résultats des travaux des groupes	13
2. La détermination des variables comportementales.....	29
II.Traitement des données et interprétation.....	30
1. Introduction méthodologique.....	30
2. Interprétation technique du graphe.....	32
2.1 Aspect général du nuage de point et leur répartition dans le graphe.....	32
2.1.1 <i>Le nuage de points</i>	32
2.1.2 <i>Le positionnement des points par statut dans l'espace</i>	32
2.2 Identification des composantes fortes de la structure du territoire.....	34
2.2.1 Les composantes fortes du quadrant « motricité ».....	34
2.2.2 Les composantes fortes du quadrant « relais ».....	36
2.2.3 Les composantes fortes du quadrant « dépendance - résultat ».....	37
2.2.4 Les composantes fortes du quadrant des variables peu ou pas agissantes avec le reste du système.....	38
3. La problématique du territoire à travers la représentation qu'en ont les acteurs : le diagnostic général.....	40
3.1 L'analyse dynamique des résultats.....	40
3.1.1 <i>Dans le quadrant motricité :</i>	40
3.1.2 <i>A l'intérieur du quadrant des relais</i>	41
3.1.3 <i>Le quadrant des résultats</i>	41
3.1.4 <i>Le quadrant des composantes faiblement actives dans le système</i>	42
3.2 Au final, que retenir de ce diagnostic bâti à travers le regard des acteurs ?.....	43
3.2.1 <i>La représentation collective du territoire</i>	43
3.2.2 <i>La dynamique de concertation</i>	46
Annexes.....	45
Photos des réunions de travail	
Définitions des mots clefs	
Les Comptes-rendus des groupes de travail RHOM et groupe de synthèse	
La matrice	

L'élaboration du projet de développement du pays du Pic Saint Loup et de la Haute Vallée de l'Hérault est basée sur une démarche qui consiste à faire formuler par les acteurs locaux leur vision à long terme des caractéristiques économiques, sociales, environnementales souhaitées pour le pays puis à définir avec eux la stratégie à mettre en oeuvre pour y parvenir.

Cette vision à long terme (qui dicte la finalité du projet du pays), puis le programme d'actions qu'elle implique, seront actés par un document contractuel signé entre les principaux partenaires locaux du projet du pays. Ce document servira de base à une contractualisation avec la Région et l'Etat, dans le cadre du contrat de plan Etat Région qui contribuera ainsi à la mise en oeuvre des moyens nécessaires.

Cette démarche de définition d'un projet à long terme pour le pays, commence par ce qu'il est convenu d'appeler un **état des lieux** et un **diagnostic stratégique**. L'état des lieux est destiné à formuler les insatisfactions ou problèmes qui se posent ou pourraient se poser à terme à l'échelle de ce territoire, le diagnostic à en expliciter les causes.

C'est à partir d'une problématique clairement exprimée du territoire que, dans les étapes suivantes, on sera en mesure d'élaborer la stratégie et le plan d'actions destinés à apporter les solutions qui s'imposent.

La **réalisation du diagnostic stratégique** est la première étape dans l'élaboration du projet de pays et de sa charte. Le présent document en est la conclusion.

La méthodologie utilisée pour son élaboration repose sur les éléments suivants :

- ❑ Une **concertation** qui se traduit en particulier par la réunion à plusieurs reprises de quatre commissions,
- ❑ Des **entretiens** en face à face qui permettent de rencontrer les personnes les plus difficilement mobilisables (« les productifs ») mais aussi auprès de personnes relevant des différentes sphères économiques, sociales, administratives, du territoire.

Le croisement des informations collectées lors des entretiens individuels, et celles obtenues auprès des acteurs locaux, à l'occasion de la tenue des réunions des groupes de travail, permet, selon le système de l'analyse matricielle, d'établir le diagnostic du territoire. Ces informations sont ensuite croisées avec les données statistiques et cartographiques fournies.

I. La collecte des informations

Cette collecte d'informations s'est faite grâce au travail des 4 groupes d'acteurs qui ont été mis en place et à partir des entretiens individuels (une vingtaine).

1. La concertation

Il convenait de faire s'exprimer une **centaine d'acteurs** répartis dans quatre groupes sur les ressources, les opportunités, les handicaps et les menaces (RHOM) qui, selon eux, caractérisent le territoire dans lequel ils vivent. Le croisement des regards qu'ont un ensemble d'acteurs sur leur territoire permet de dégager une vision commune du territoire.

1.1 La production des informations par les groupes de travail

Une première réunion de concertation, rassemblant près de 130 personnes, a été organisée à Ganges au démarrage de la mission. A partir de la liste des personnes présentes, quatre groupes de travail dits analytiques ont été constitués. Quatre catégories d'acteurs ont ainsi été regroupées selon les thématiques suivantes :

- ❑ Le groupe dit « **système institutionnel** » : il comprend des personnes élus représentant l'Etat, les collectivités territoriales, les chambres consulaires, les agences de développement et le patronat.
- ❑ Le groupe dit « **système productif** » : il se compose de chefs d'entreprises tant des secteurs primaire que secondaire et tertiaire (dont le service marchand financier et le tourisme).
- ❑ Le groupe dit « **système culture société et ressources humaines** » : il comprend des personnes travaillant dans la formation, la recherche, l'histoire, la culture, la religion, les sports, les loisirs et le secteur associatif non marchand.
- ❑ Le groupe dit « **système environnement et cadre de vie** » : il regroupe des personnes intervenant sur les thématiques liées aux transports, aux infrastructures, à l'armature urbaine, au logement, à l'habitat, à l'espace et à l'environnement, au foncier et aux services non marchands.

Au total ce sont 115 personnes qui ont participé aux 4 groupes de travail analytiques dont :

- ❑ 30 dans le groupe « institutionnels »,
- ❑ 25 dans le groupe « des productifs »,
- ❑ 33 dans le groupe « environnement et cadre de vie »
- ❑ 26 dans le groupe « culture société et ressources humaines »

Les réunions (trois par groupe), se sont tenues fin février, mars et avril 2002.

La méthodologie utilisée pour chaque groupe de travail à consister à faire formuler par les personnes présentes les ressources (R), les opportunités (O), (première réunion) puis les handicaps (H) et les menaces (M) (deuxième réunion) qui de leur point de vue, de leur pratique individuelle caractérisent le territoire (RHOM). La troisième réunion a permis de définir plus précisément et de hiérarchiser ces RHOM.

En effet l'identification des ressources, handicaps, opportunités et menaces (RHOM) permet :

- ❑ de nourrir l'état des lieux, et apporter des éléments pour son interprétation qu'est le diagnostic,
- ❑ de nourrir à partir du diagnostic, la construction par les acteurs locaux d'une vision à long terme du pays, d'identifier les changements qu'elle implique, et de définir des orientations stratégiques à prendre pour les réaliser,
- ❑ De disposer pour l'élaboration de la stratégie et du plan d'actions du territoire, d'un ensemble de données partagées par tous et validées, portant sur les ressources sur lesquelles on pourra s'appuyer et sur les handicaps que l'on devra réduire. De même l'identification d'opportunités à saisir, ou de menaces à contrer, venant de centres de décisions extérieurs au territoire sera une composante importante de l'élaboration de la stratégie.

Les réunions étaient organisées en deux étapes :

- ❑ La première consistait à faire exprimer par chaque acteur et par écrit les RHOM qui de son point de vue caractérisent le territoire,
- ❑ La seconde consistait à débattre au sein du groupe de ces différents RHOM en précisant le contenu et la définition de ces derniers.

Les comptes rendus joints en annexe au présent document, reprenaient :

- ❑ les RHOM telles que proposées par les acteurs,
- ❑ des éléments du débat qui s'en est suivi,
- ❑ une définition des thèmes retenus.

1.2 La synthèse avec le groupe de travail dit de synthèse

A la fin des douze réunions organisées (3 par groupe), un groupe de synthèse a été constitué par la désignation volontaire de 4 personnes de chacun des groupes analytiques. Ce groupe de synthèse a été également réuni trois fois.

Le travail qui lui a été demandé, consistait à reprendre l'ensemble de la production faite par chacun des groupes de manière à hiérarchiser et redéfinir les thèmes ensuite retenus tant en terme de ressources, de handicaps, d'opportunités ou de menaces.

Ci après : Liste des personnes ayant participées à au moins une réunion des groupes de travail, ainsi que des personnes vues en entretiens individuels.

LISTE DES PARTICIPANTS AU GROUPE DE TRAVAIL "RESSOURCES HUMAINES, VIE LOCALE"

NOM PRENOM	QUALITE	COMMUNE
ACQUARONE Martial	Foyer Rural	Ste Croix de Quintillargues
ARCAIX Thierry	Asso rock n'roll Bacchus	Vacquières
AUTEROCHE Jean	IFAD	Ganges
BARONDEAU Nicole	Asso artistes verriers	Claret
BOIZOT Jacqueline	Office de Tourisme	Les Matelles
BOURRILHON Anne Marie	Comité de Diffusion Culturelle	Ganges
BOUSQUET Christian	Fédé.Départ.Foyers.Ruraux.	St Gély du Fesc
CABRILHAC Monique	Retraitée Education Nationale	Ganges
CARIVEN Sophie	Office Municipal des Sports	St Mathieu de Trévières
CHEYLAN Jean Paul	Asso Parc Naturel Régional	Lauret
COULOMB Christiane	Collège Alain Savary	St Mathieu de Trévières
DE LA BOUERE Louis Julien	Ecologistes de l'Euzière	Prades le Lez
DELERUE Gilles	Chargé de Mission Tourisme PAT	St Mathieu de Trévières
DEMELLIER Michel	FCPE	St Mathieu de Trévières
LAFOURCADE Brigitte	Asso protection Pic Saint Loup	St Mathieu de Trévières
L'HOSTIS Sylvie	Association Londras	St Martin de Londres
MARSEAULT Laurent	Ecologistes de l'Euzière	Prades le Lez
MERCEREAU Maryse	Asso. Sursaut Citoyen	Ganges
MICHAUD Danielle	CRAS Du Pic Saint Loup	St Mathieu de Trévières
MILHORNE Anne Joelle	F.N.C.T.A. Théâtre de Manon	Valflaunès
PAU Fernand	Asso GRAPPE	St Mathieu de Trévières
POUJOL Jean Pierre	Maison des Jeunes	Claret
THOMASSET Valérie	Archipel Spectacle Vivant	Lauret
TRONCIN Philippe	O.T. Vallon de Londres V.de la B.	St Martin de Londres
VIALA Françoise	Asso Compagnons Tras Castel	St Jean de Buèges
ZORITCHAK Catherine	Asso artistes verriers	Claret

LISTE DES PARTICIPANTS AU GROUPE DE TRAVAIL "ENVIRONNEMENT, CADRE DE VIE"

NOM PRENOM	QUALITE	COMMUNE
AININE Aïcha	Centre d'animation sociale	Ganges
BELLOC Gilbert	Adj. Maire délégué urban.	Ste Croix de Quintillargues
BERTHOMIEU Sylvie	Syndicat Mixte Pic et Etangs	St Mathieu de Trévières
BOUET Etienne	SAFER	Lattes
BRESSON André	Association l'Oustalet	Ganges
CHEVIN Pierre	Asso "Poumon Vert entre lez et Salaison"	Assas
COLIBERT Eric	Architecte	Claret
CORDIER Bernard	Directeur Com de Com Cévennes Gangeoises	Ganges
DALBARD Marie	Paysagiste Libérale	Ganges
DE LA BOUERE Louis Julien	Ecologistes de l'Euzières	Prades le Lez
DELERUE Gilles	Chargé de Mission Tourisme PAT	St Mathieu de Trévières
EHRMANN Bernard	St Gély Nature	St Gély du Fesc
FONTUGNE Marcel	Conseiller Municipal délégué	Ste Croix de Quintillargues
GARCIA Antoine	Pôle Emploi Services Hérault	St Martin de Londres
GILLES Lucien	Centre d'Animation Sociale	Ganges
HO Xuan	Relais Assistantes Maternelles	St Mathieu de Trévières
JAOUL Christiane	Centre d'Animation Sociale	Ganges
JOURDAN Gaëtan	Asso. protection PSL	Le Triadou
LAFOURCADE Brigitte	Asso. protection PSL	St Mathieu de Trévières
LAUTIER Bernard	Conseiller Municipal délégué	Vailhauquès
LE MOAL Yvon	Asso. protection PSL	St Croix de Quintillargues
LOCECERE Vincent	Agence de la Solidarité Départementale	St Mathieu de Trévières
LORINQUER Philippe	S.A.D.H.	Montpellier
MOURGUES Bernard	SPNLR HVallée de l'Hérault	Brissac
NAIGEON Christophe	Maire Adjoint délégué Envir.	Combaillaux
NOUGAILLAT Brigitte	Conseillère MSA 34	St Martin de Londres
ORTEGA Daniel	P.A.I.O HVallée de l'Hérault	Ganges
PICHET Pierre	DDE Subdivisionnaire	Ganges
PRADEL Christine	CCI Montpellier	Montpellier
SANCHIS Jean Louis	DDAF 34	Montpellier
STEWART Dominique	Asso protection PSL	Les Matelles
USACHE Pierre	Agence Foncière Dépt	Montpellier
VERGNES Christine	Directrice Com. Com. Séranne PSL	St Martin de Londres

LISTE DES PARTICIPANTS AU GROUPE DE TRAVAIL « ACTIVITES PRODUCTIVES »

NOM PRENOM	QUALITE	COMMUNE
ACQUARONE Martial	Guide de Pays	Ste Croix de Quintillargues
ANTONIN Françoise	Gîtes Auberge du Cèdre	Lauret
ARNAUD Incarnation	CCI Montpellier (antenne)	Ganges
ARNAUD Pierre	Cave Coopérative	St Mathieu de Trévièrs
BALJOU Josiane	ACO (Pôle Métal)	Ganges
BARONDEAU Nicole	Verrier d'art	Claret
BOISSET Vincent	Société NETIA	Claret
BREUGNOT FABRE Claire	Société BALEA	St Mathieu de Trévièrs
CHAFIOL Guilhem	Agriculteur	Montoulieu
DE GRULLY Guilhem	Directeur de la Grotte des Demoiselles	Saint Bauzille de Putois
DELERUE Gilles	Chargé de Mission Tourisme PAT	St Mathieu de Trévièrs
DELORME Gabriel	TAM SA	Ganges
DUCROS Thierry	Société E. Cardonnet	St Mathieu de Trévièrs
GARCIA Antoine	Pôle Emploi Services Hérault	St Martin de Londres
GAUSSORGUES Roger	Viticulteur/gérant camping	Brissac
NICOLAS Eric	KENY	Ganges
NICOT Marie	Chambre d'Agriculture 34	St Martin de Londres
RIGAUD Xavier	Peinture Placo	Ganges
ROZIER Cyriaque	Syndicat des Vignerons du Pic Saint Loup	Valflaunès
SANCHEZ Patrick	SARL Patrick SANCHEZ	Claret
SEES Philippe	Multiservices à domicile	Claret
SERRES Geneviève	Les Norias	Cazilhac
SERIEYE Jacques	Arc de lumière	Claret
VASSEUR Jean Luc	Tradi Bois	Le Triadou
VERDEIL Richard	Chambre de Métiers 34	Montpellier

LISTE DES PARTICIPANTS AU GROUPE DE TRAVAIL "INSTITUTIONNELS"

Nom - Prénom	QUALITE	COMMUNE
BRISSAC Michel	Maire de Sauteyrargues	Sauteyrargues
CAIZERGUES Colette	Adjoint Maire	St André de Buèges
CAPILLON Elisabeth	Maire	Viols en Laval
CAUSSE Jean Louis	Adjoint Maire	Brissac
CAUSSE Jean Paul	Maire	Gorniès
CHAFIOL Guilhem	Maire	Montoulieu
CHALIER Jean Marie	Maire	Viols le Fort
DARELLIS Patricia	Maire	Ferrières les Verreries
DOUTREMEPUICH Philippe	Maire	Causse de la Selle
DUBOIS Danielle	Adjointe Maire	St Mathieu de Trévièrs
ENJALBERT Isabelle	Adjoint Maire	Brissac
FOURCADE Monique (pour Mr Rossignol, conseiller régional invité)	Animatrice Territoire Conseil Régional LR	Montpellier
GLEIZES Louis	Adjoint Maire	Le Triadou
GOMEZ Sandra	Conseillère municipale	Claret
GRANIER Roger	Maire	Le Rouet
GRAU Jacques	Adjoint Maire	Assas
JANJON Jean	Adjoint Maire	Brissac
JEAN Christian	Maire	Claret
JOURDAN Gaëtan	Adjoint Maire	Le Triadou
LEFORT Jacques	Conseiller municipal	Cazevieille
PALAYSI André	Maire	Mas de Londres
PETRIS Etienne	Adjoint Maire	Agonès
RIGAUD Jacques	Maire	Ganges
RUNFOLA Maxime	Adjoint Maire	Ste Croix de Quintillargues
SERVIER Pierre	Maire	Cazilhac
SOROLLA José	Maire	St Martin de Londres
TERME Jean Pierre	Maire	Brissac
VALLET Pascal	Adjoint Maire	Les Matelles
VIDAL Jean Claude	Elu Chambre d'Agriculture	Les Matelles
YVANEZ Robert	Adjoint Maire	St Mathieu de Trévièrs

LISTE DES PERSONNES AYANT PARTICIPE AU GROUPE DE TRAVAIL POUR LA SYNTHESE DU DIAGNOSTIC

GT origine	Nom Prénom	Raison sociale	Ville
institutionnels	JANJON Jean	Maire adjoint de Brissac	Brissac
institutionnels	CHAFIOL Guilhem	Maire de Montoulieu	Montoulieu
institutionnels	LEFORT Jacques	CM de Cazevielle	Valflaunès
institutionnels	BRISSAC Michel	Maire de Sauteyrargues	Sauteyrargues
institutionnels	Doutremepuich Philippe	Maire de Causse de la Selle	Causse de la Selle
institutionnels	JOURDAN Gaëtan	Maire adjoint Le Triadou	Le Triadou
institutionnels	JEAN Christian	Maire de Claret	Claret
institutionnels	PANCHAU André	Maire de Vacquières	
productifs	SANCHEZ Patrick	SARL Patrick Sanchez	Claret
productifs	SERRES Genevieve	Hotel Restaurant	Cazilhac
productifs	RIGAUD Xavier	Peinture Placo Ganges	Ganges
productifs	SERIEYE Jacques	Arc de Lumière	Claret
productifs	BREUGNOT Claire	BALEA SA	St Mathieu de Trévièrs
productifs	ACQUARONE Martial	Guide de Pays	Ste Croix de Q.
cadre de vie	STEWART Dominique	Asso. Protection Pic St Loup	Les Matelles
cadre de vie	COLIBERT Eric	Architecte	Claret
cadre de vie	MARSEAULT Laurent	Les Ecologistes de l'Euzière	Prades le Lez
cadre de vie	PICHET Guy	Subdivision DDE Ganges	Ganges
cadre de vie	GARCIA Antoine	Relais Emploi/Services	St Martin de Londres
cadre de vie	LORINQUER Philippe	Soc Amgt. Départ. Hérault	Montpellier Cedex 4
cadre de vie	MOURGUES Bernard	Soc. Protect° Nature LR	Brissac
ress. Hum.	MILHORNE Anne Joëlle	FN Comp. Théâtre Amateurs	Valflaunès
ress. Hum.	L'HOSTIS Sylvie	Asso. Londras	St Martin de Londres
ress. Hum.	PAU Fernand	Asso. GRAPPE	St Mathieu de Trévièrs
ress. Hum.	BOUSQUET Christian	Fédé. Départ. Foyers ruraux	St Gély du Fesc
ress. Hum.	TRONCIN Philippe	Office de Tourisme VLVB	St Martin de Londres
ress. Hum.	BOIZOT Jacqueline	Office de Tourisme Matelles	Les Matelles
<i>technicien</i>	DELERUE Gilles	Asso. du Pays "Pays d'accueil"	St Mathieu de Trévièrs
<i>technicien</i>	ARNAUD Incarnation	Antenne CCI de MTP	Ganges
<i>technicien</i>	VERDEIL Richard	Chambre de Métiers 34	Montpellier
<i>technicien</i>	FOURCADE Monique	Conseil régional LR	Montpellier

LISTE DES PERSONNES VUES EN ENTRETIENS INDIVIDUELS

Nom	Qualité	Commune
Madame BARONDEAU	Vérrerie d'art : artiste	Claret
Monsieur SIMON	Epicerie	Saint Jean de Bueges
Monsieur VALIBOUZE	Société VALIMECA : directeur	Ganges
Madame SERRES	Hôtel Restaurant les Norias	Cazilhac
Madame CAIZERGUES	Restaurant la Pastourelle	Saint Martin de Londres
Monsieur AYRAL	Biscotterie SLP : directeur	Saint Martin de Londres
Monsieur GARCIA	Entreprise de BTP : Artisan	Vailhauquès
Monsieur ACQUARONE	Guide de pays	St Croix de Quintillargues
Monsieur DAMAIS	Domaine de la Devèze	Montoulieu
Monsieur CHANAL	La gangeoise du meuble	Laroque
Monsieur BALSALOBRE	Recyclage papier : directeur	Vailhauquès
Madame ROY	Transports Pascal et fils	Notre Dame de Londres
Monsieur EUZET	Cave coopérative : directeur	Assas
Madame NICOT	Ch Agriculture	St Martin de Londres
Madame VERRIER	MGP	St Bauzille de Putois
Madame ANASTASIE	Caisse d'Epargne	
Monsieur SENET	Puech Serranne : Eleveur	Saint Jean de Buèges
Madame MARTIAL	Domaine de Blancardy	
Monsieur BARRAL	Crédit Agricole	Ganges
Le département	CG de l'Hérault	Montpellier

1.3 Les résultats des travaux des groupes

1.3.1 Résultats des travaux du groupe « culture, société et ressources humaines »

□ *Analyse des ressources proposées par le groupe de travail*

> *Un tissu associatif dynamique et actif*

L'accent est mis en premier rang sur **l'importance du tissu associatif**¹ et son rôle (environ 360 associations et un potentiel de 1500 bénévoles selon les participants) qui à la fois nourrit le lien social et le dynamise, développe des activités diversifiées en direction de toutes les catégories de la population, représente des emplois et produit de la richesse. Ce thème est à rapprocher du thème du **partenariat intercommunal** (EPCI/associations) qui s'exerce en particulier dans le secteur éducatif et social mais n'est pas encore suffisamment développé pour représenter une ressource de premier plan.

> *Un environnement original et des savoir-faire vivants*

En deuxième position vient la qualité du territoire constituée par **son environnement original et riche et son climat**. C'est sur la spécificité de son patrimoine naturel et bâti, support à de multiples activités et à une vie de qualité que se construit et se renouvelle l'identité locale. Le groupe y associe, à travers le thème des **savoir et savoir faire traditionnels**, une mémoire encore vivante dont la **connaissance et la transmission** lui paraissent être des éléments essentiels à la compréhension, la gestion et la promotion du territoire.

> *Un territoire qui bouge*

Par ordre décroissant, les acteurs ont ensuite mentionné **la proximité de Montpellier** qui représente un bassin de clientèle et un apport de populations d'origine urbaine avec un niveau et une demande culturelle importants. On peut rapprocher de ce thème **le rajeunissement de la population et le territoire en mouvement** qui traduisent la perception, par les acteurs, des évolutions significatives et rapides auxquelles ce territoire est confronté, et, **le brassage des populations**, qui en favorisant la mixité sociale et culturelle, y compris dans les conflits qu'elle provoque, apporte créativité et dynamisme au pays.

> *Une offre touristique à développer*

Le groupe a sélectionné ensuite **l'offre potentielle de loisirs**, soulignant que le territoire dispose, par sa position et son environnement, d'un capital important favorable au développement des activités de loisirs et touristiques mais que celui-ci est oblitéré par un déficit d'équipements et de structures d'accueil ce qui explique son classement moyen dans la hiérarchie des ressources.

Enfin, en dernières positions, les acteurs ont retenu deux thèmes.

> *La capacité à attirer des créateurs*

¹ En gras apparaissent les mots clefs issus des RHOM dont les définitions sont jointes en annexes.

Ce thème a une importance qui n'est pas clairement identifiée pour les participants. Il s'agit d'une potentialité qui est plutôt perçue comme une ressource émergente : **la présence de créateurs** dans le pays.

> *Un secteur sanitaire et social important*

L'autre est une activité présente dans tout le territoire : **le secteur sanitaire et social** (public et privé), décrit dans sa double dimension : économique (emplois, compétences, richesse) et sociale (un service et un élément de qualité de vie). De par sa position, il n'apparaît néanmoins pas comme une ressource prioritaire.

□ *Analyse des handicaps proposés par le groupe de travail*

Les handicaps se regroupent tout d'abord autour d'un thème fort qui pourrait être libellé ainsi : un manque d'écoute, de prise en compte et de collaboration entre la sphère publique, les associations et les habitants. Cette faiblesse est pointée à travers deux handicaps positionnés en premier et deuxième rang auxquels plusieurs autres thèmes définis par le groupe peuvent être agrégés. Le deuxième grand thème qui regroupe plusieurs handicaps concerne le faible niveau d'équipement du territoire et le troisième décline les risques qui pèsent sur son devenir et donne un relief particulier au thème premier.

> *L'insuffisance d'une gouvernance territoriale*

Les deux premiers handicaps hiérarchisés sont : **le déficit de coopération et de synergie entre communes et tissu associatif local** et **l'absence de prise en compte des projets et des propositions des habitants par les élus**. Ils marquent l'importance que les acteurs de ce groupe accordent à ce qu'ils considèrent comme une faiblesse de la démocratie locale.

Ainsi, le déficit de communication, de débats et de synergies entre la sphère publique et le monde associatif conduit, selon eux, à fragiliser le secteur associatif et la dynamique dont il est porteur.

Il signifie en particulier se passer de coopérations et d'initiatives qui permettraient de surmonter les différents dysfonctionnements relevés par ailleurs et de mieux aborder certains thèmes qui n'apparaissent pas prioritaires mais sont néanmoins suffisamment importants pour être retenus : **l'insuffisance de propositions éducatives et formatives hors temps scolaires** là où la faiblesse de l'intercommunalité pénalise particulièrement les petites communes rurales isolées, **la transmission culturelle et sociale auprès des jeunes du pays**, domaine où les associations pourraient jouer, selon les acteurs, un rôle important, et, enfin, **l'opposition résidents / citoyens** aggravée, selon eux, par le manque d'écoute, d'information partagée et de lieux de débats, handicap qui indique, par son positionnement au bas de l'échelle, plutôt une difficulté à communiquer et à coopérer qu'un déficit absolu de compréhension mutuelle.

> *Une insuffisance d'équipement du territoire*

Elle est jugée particulièrement importante, par les acteurs de ce groupe, dans le domaine culturel (dans une moindre mesure également sportif) avec : **le manque d'équipements et locaux culturels contemporains** qui ne permet pas de répondre aux demandes des habitants, en particulier les nouvelles populations, mais aussi de qualifier l'offre touristique et de loisirs du territoire.

On peut agréger à ce thème **le manque de structures d'accueil touristiques**, les acteurs citant le domaine particulier de l'accueil des scolaires et des jeunes européens en classe verte ou patrimoine.

Enfin **le manque de transports collectifs (en interne et en local)** qui, pour les acteurs de ce groupe, pénalise le fonctionnement social, culturel et économique local.

> *Des risques de détérioration de l'environnement et des activités*

Trois handicaps sont identifiés par le groupe qui modifient le territoire et entraînent à terme sa banalisation. Tout d'abord le groupe a mis l'accent sur :

- . **la pression foncière** que subit le pays et qui a, en particulier, comme conséquence, la modification des paysages, la disparition des terres agricoles dont les meilleurs terrains, représentant ainsi un frein aux possibilités de développement et de diversification de cette activité spécifique et traditionnelle du pays,

- . **l'urbanisation rapide et anarchique** qui banalise le patrimoine bâti, et, enfin,

- . **l'enclosure des espaces naturels et bâtis patrimoniaux** qui correspond à une privatisation et une fermeture de plus en plus importante du territoire. C'est pour lutter contre ce dernier handicap que le groupe insiste à nouveau sur le rôle du tissu associatif et son actuelle faiblesse.

1.3.2 Les résultats des travaux du groupe « Environnement Cadre de vie »

□ *Analyse des ressources proposées par le groupe de travail*

Les ressources proposées par le groupe de travail peuvent être regroupées autour de quatre thèmes qui globalement par importance décroissante des classements qui ont été faits, sont les suivants :

> *Un patrimoine authentique et renommé*

Le patrimoine naturel et culturel dont les acteurs soulignent l'originalité, la diversité et le caractère préservé est la ressource considérée comme la plus importante. On peut y raccrocher plusieurs éléments dont celui du **climat** qui vient immédiatement après, lui conférant un atout supplémentaire, **le fleuve Hérault** et les contreforts des Cévennes qui mettent en relief deux de ses aspects et lui confèrent du lien avec d'autres territoires du département, **le patrimoine bâti** dont l'intérêt architectural a permis d'enrayer la vacance dans les villages et maintenir leur attractivité et **le tourisme vert** qui participe de la qualité environnementale et patrimoniale et **le tourisme de proximité** qui pose le problème de la gestion des flux et des équipements d'accueil.

> *La croissance démographique, facteur de développement*

Un contexte démographique favorable lié au positionnement du territoire et à l'environnement de qualité fait de **l'accroissement de la population** la deuxième ressource du territoire selon les acteurs. Il signifie dynamisme et développement dus à l'arrivée d'une population jeune, évolution des mentalités et augmentation des activités dans les services et le bâtiment.

> *Des savoir-faire spécifiques et une dynamique qualitative*

Au thème patrimonial se rattachent **les savoir-faire artisanaux, industriels et agricoles** qui sont encore vivants sur le territoire et à partir desquels se développent de nouvelles activités.

C'est à travers la reconnaissance de ces savoir-faire et en particulier l'obtention d'AOC dans **la viticulture**, considérée par le groupe comme une activité dominante génératrice d'emplois et de renommée, que se généralise dans le pays **une dynamique qualitative** et se développe d'autres labellisations. Outre la possibilité de rentabiliser les productions que ces labellisations représentent, elles ont pour conséquence de valoriser les terres et ainsi de mieux les protéger de la pression foncière urbaine. Le classement dans le bas de la hiérarchisation de cette ressource en atténue néanmoins encore l'impact.

> *Une économie résidentielle en développement*

L'accroissement de la population a pour influence directe **le développement de l'habitat** qui est une ressource du territoire à travers la construction de logements neufs et les opérations d'aménagement qui l'accompagne. Cette ressource signifie, pour le groupe, maintien de l'artisanat dans les villages, développement des secteurs du bâtiment et des services et richesses supplémentaires pour les communes à travers la perception des impôts locaux, c'est à dire une véritable dynamique territoriale.

Cette économie repose sur **la présence de l'artisanat et des très petites entreprises** qui constitue l'essentiel du tissu économique, qui se développe avec l'arrivée de nouvelles populations et le tourisme, et, **le tissu associatif local et son rôle comme lien social et relais des services publics**, qui assure une part importante des activités de services de proximité, mobilise, à travers leurs actions, des financements publics importants sur le territoire et pallie la baisse de la présence publique dans certains domaines.

□ *Analyse des handicaps proposés par le groupe de travail*

Les handicaps qui dominent l'ensemble, et que le groupe a positionné en premier, marquant ainsi l'importance qu'il leur accorde, sont révélateurs d'une marge de manœuvre étroite des communes.

> *Une insuffisance d'esprit de coopération et de développement*

La faiblesse de la culture et de la volonté intercommunale classée comme le handicap le plus important est le fait d'une intercommunalité peu développée, trop jeune et manquant de stratégie et a, pour conséquence, d'après le groupe, l'absence de débats entre communes et avec les habitants, sur une approche globale du territoire, la faiblesse de la prise en compte de ses spécificités et de ses problématiques tels que l'aménagement, l'environnement qui demanderaient une vision à long terme. L'absence de stratégie et de positionnement fait de **la proximité de Montpellier** un handicap, certes faible par son positionnement, en accentuant le déséquilibre entre la métropole et le pays.

Ces handicaps pèsent d'autant plus lourdement que le groupe juge le pays comme **un territoire écartelé** en petits bassins, difficile à concilier, en bordure d'une limite départementale.

Le manque de convergence des objectifs et des pratiques en matière d'environnement (cadre de vie) entre les acteurs du territoire, placé dans le tiers haut des handicaps, est renforcé par ce déficit d'échanges et d'information entre les élus, les différentes administrations concernées, les associations et les habitants. Cette situation est d'autant plus grave, d'après le groupe, que la confrontation entre anciens et nouveaux habitants, et,

résidents du pays et citadins sur ce sujet est un objet d'incompréhension et de conflit grandissant.

> *Des initiatives publiques limitées*

Deuxième handicap du territoire d'après le groupe est **le manque de réserves foncières publiques et de capacité financière des communes** ce qui limite leurs possibilités à faire face à l'évolution du territoire, à l'accroissement de population, au maintien des habitants et à la modernisation des équipements et des services. Ce déficit de disponibilités à la fois contribue à **la pression foncière** et en accentue les conséquences, par une absence de maîtrise publique forte de l'aménagement du territoire.

> *Un tissu économique local faible*

Hormis la viticulture et les activités de l'économie résidentielle (bâtiment, services et tourisme), **la faiblesse du tissu économique** limite la capacité de développement de secteurs industriels tels que le pôle métal autour de Ganges.

L'offre d'hébergement touristique insuffisante freine actuellement le développement touristique et **la fragilité de l'activité agricole** due en particulier aux crises viticoles et au prix du foncier conduit à la diversification mais déstabilise le milieu local et n'incite pas les jeunes agriculteurs à s'installer.

A ce constat s'ajoute un retard dans l'équipement du territoire, classé par le groupe après les thèmes précédents mais qui s'étend à de nombreux domaines.

> *Un faible niveau d'équipement du territoire*

. Un parc de logements inadapté

Le territoire dispose, d'après les participants, d'**une offre de logements insuffisante et disparate**. La péri urbanisation mal contrôlée, la faiblesse des opérations de réhabilitation en cœur de villages et de bourgs ont pour conséquence, compte tenu de l'accroissement de la population, une insuffisance de logements de qualité sur tout le territoire et l'existence de zones d'habitat vétuste.

. Une mobilité réduite

L'absence d'un schéma de transports maintient une situation d'incohérence et d'insuffisance en matière de transports des personnes en interne et en liaison avec l'agglomération, privilégiant ainsi le fonctionnement de la voiture individuelle néfaste à l'environnement.

Cette situation couplée avec le transport des marchandises en accroissement aggrave **l'état actuel des infrastructures routières de mauvaise qualité et mal sécurisées**.

. Des équipements et des services devenus insuffisants

La croissance trop rapide des villages contribue au **retard des services et des équipements** tout comme la concentration de certains services dans l'agglomération et la mauvaise répartition dans des zones à faible densité. Ce problème est plus aigu, d'après le groupe, pour les services de proximité qui touchent à la personne et en particulier à la prise en charge de la petite enfance.

> *Des situations sociales difficiles*

Enfin la présence soulignée par les participants d'**une population en situation de précarité et peu qualifiée** indique des disparités sociales dans le territoire qui fragilisent l'ensemble. Le chômage y est très différent suivant les parties du territoire : au Nord un chômage de longue durée, des jeunes et des vieux, des faibles qualifications avec une offre de formation plutôt inadaptée, conséquence de plusieurs crises industrielles et agricoles. Au sud, un chômage plutôt de croissance : arrivée de nouvelles populations avec attente d'un des conjoints d'un emploi, une plus grande offre avec la proximité de Montpellier et des niveaux de qualification plus élevés, voir même très élevés.

1.3.3 Les résultats des travaux du groupe « Productif »

□ *Analyse des ressources proposées par le groupe de travail*

Le champ des ressources définies par les participants étant relativement large, les idées essentielles sont exposées en se référant le plus possible à la hiérarchie des thèmes établie par les membres du groupe.

> *Des liens privilégiés avec le territoire*

L'**attachement au territoire** est revendiqué comme la première ressource par les acteurs de ce groupe. Elle se construit autour de l'enracinement et de **la qualité du cadre de vie**. Elle est un facteur important de lien social, de stabilité et de capacité de réactivité et d'adaptation des entreprises et des hommes qui ont pour objectif de vivre et travailler au pays.

Cette motivation, d'après les participants, a compté dans la reconversion et le développement d'entreprises locales en particulier dans le secteur de Ganges après la crise du textile : entreprises autour du Pole Métal.

> *Un patrimoine vivant et renommé*

La deuxième ressource est patrimoniale : **des sites reconnus et des paysages spécifiques**. Ceux-ci sont diversifiés et représentent un facteur d'attractivité du territoire, participant à **la notoriété et l'image** qui est bénéfique pour l'économie et dont les référents englobent le Pic Saint Loup et le versant sud des Cévennes.

Qualité des sites et des patrimoines et qualité des productions se mettent en valeur réciproquement. **Les savoirs et les savoir-faire** traditionnels (mécanique, viticulture, agriculture, élevage) y développent des démarches de qualité et de diversification assurant ainsi un renouvellement et une pérennité du patrimoine local existant. Dans ce domaine, **l'existence de réseaux (pôle métal, associations de promotion touristique, syndicats viticoles, commerces, actions inter consulaires)** vient conforter cette évolution. Son positionnement au centre de la hiérarchie des ressources, n'en fait néanmoins pas actuellement un élément déterminant.

Ces ressources influent sur la nature de l'économie locale qui repose sur **une activité touristique** en développement, à la fois saisonnière et de proximité, et, sur la présence de **résidences secondaires** qui ont permis le maintien d'un patrimoine bâti de qualité dans les villages, et le développement d'un artisanat et de savoir-faire en matière de réhabilitation.

Elle est basée également sur **la viticulture de qualité** qui participe à la notoriété du pays malgré les inquiétudes pour son avenir, et, **des productions agricoles diversifiées**, domaine que le groupe a jugé moins important par son classement.

> Une économie locale soutenue grâce à la proximité de la zone métropolitaine, une forte croissance démographique, son pôle sanitaire et social important et la commande publique

Autre ressource qui influe sur l'économie locale est le positionnement du territoire : **la proximité de la bande côtière méditerranéenne**, par la densité de son urbanisation et son fort développement représente un réservoir de clientèle pour les entreprises locales.

L'accroissement de la population est vécu comme un facteur de développement pour les entreprises du bâtiment par la construction et la réhabilitation de logements qui en découlent.

Le secteur sanitaire et social et son renforcement en particulier par le pôle santé gangeois mais également à travers les nombreuses structures sociales et socio-médicales qui existent dans le territoire sont une ressource, selon le groupe, à la fois d'emplois, de compétences, de richesse et également de qualité de vie (pouvoir vieillir au pays). Son positionnement n'en fait néanmoins pas une ressource de premier plan.

L'importance de la commande publique, dont le positionnement au bas de la hiérarchie montre le poids relatif, indique cependant que, dans une économie locale constituée d'artisans et de petites entreprises, les opérations locales d'initiative et de financement publics représentent une part importante de l'activité.

> La capacité à disposer d'espaces à proximité de la zone agglomérée

Enfin, **les disponibilités foncières** soulignent la faible occupation du territoire en particulier en son centre et donc sa capacité à accueillir des projets, y compris d'envergure. Sa position en dernier rang semble indiquer qu'il s'agit actuellement, pour les participants, d'une ressource en réserve.

□ **Analyse des handicaps proposés par le groupe de travail**

Les handicaps relevés par le groupe peuvent être rassemblés autour de quatre thèmes principaux : le manque de qualification, la faiblesse de l'action locale de la sphère publique, le retard d'équipement du territoire, la difficulté à constituer collectivement un tissu économique solide.

> Des qualifications inadaptées aux enjeux économiques actuels

Les participants du groupe ont situé comme handicap le plus important du territoire **la main d'œuvre peu qualifiée**. Cette situation a naturellement des conséquences sur le développement de secteurs d'activité porteurs du territoire et participe du **manque de professionnalisme dans le secteur touristique** qui pénalise les démarches de qualité par ailleurs entreprises dans ce domaine.

Face à ces situations, il est souligné l'insuffisance des structures de formation et l'inadéquation des formations proposées localement.

> L'insuffisance de l'organisation territoriale

. L'absence d'une gestion environnementale collective et globale

Le groupe a classé en second handicap **un manque de projets d'aménagement**, c'est à dire la faiblesse de la sphère publique en matière de maîtrise d'aménagement du territoire et de politique environnementale globale. D'après les participants, la conséquence de ce déficit

de stratégie collective et de projets de structuration territoriale accentue la compétition entre le foncier urbanisable et l'espace rural et accélère la péri urbanisation et la disparition des terres agricoles en portant atteinte à la qualité du patrimoine et des villages, c'est à dire à la qualité du pays.

La question des **déchets industriels** et particulièrement **l'absence de politique publique**, contrairement à la collecte des déchets ménagers dans ce domaine et la fermeture prochaine des décharges sont une crainte supplémentaire, pour les participants, en particulier le secteur du BTP, des risques de dépôts sauvages et de détérioration du patrimoine naturel.

. Le déficit de coopération entre

communes et entreprises

Ce handicap classé en quatrième position par le groupe : **le manque de soutien des élus aux entreprises locales et à leur développement** contribue, selon le groupe, à renforcer le sentiment d'absence d'écoute et de considération des communes pour les entreprises. Le groupe dénonce parallèlement un système d'aides et de sollicitation des administrations qui tend à privilégier l'installation de nouvelles entreprises au détriment d'un accompagnement et d'une prise en compte des difficultés du tissu économique local existant.

. La faiblesse de l'unité territoriale

La position charnière du territoire complique, d'après les participants, la constitution d'une cohérence territoriale alors que l'histoire et des délimitations administratives départementales ont déjà rendu difficile et complexe le fonctionnement entre les entités du pays et avec leur environnement proche.

> Un équipement du territoire peu favorable au développement des activités

.L'insuffisance d'aménagements

économiques de qualité

Considéré comme un handicap important placé en troisième rang, **un foncier peu accessible aux entreprises** met en relief le manque de locaux adaptés et de foncier aménagé, thème défini par le groupe dans son sens large, c'est à dire à destination des entreprises industrielles et artisanales et également pour les activités de l'élevage et de l'agriculture.

Prolongeant le précédent, **l'insuffisance d'équipements et de services** insiste sur la faiblesse du territoire en terme d'alimentation électrique, de couverture de téléphonie mobile, de réseaux haut débit et enfin le déséquilibre dû à l'implantation des services de l'emploi à Ganges et à Montpellier.

. La difficulté des déplacements

Le réseau routier inadapté impliquant la mauvaise accessibilité au territoire et la faiblesse du maillage interne semblent être le résultat, d'après les participants, d'une absence de stratégie globale prenant en compte :

- les liaisons avec l'agglomération et les territoires environnants,
- la coexistence de la vocation touristique du pays, de la présence d'activités (carrières), et d'une urbanisation en développement.

Cette absence de stratégie et de poids sur les décisions a abouti à la suspension de projets importants comme « le lien », au maintien de certaines voies dangereuses et à une incohérence des signalisations routières et touristiques, en particulier entre les sites importants du pays en lien avec les autres sites départementaux et régionaux.

L'insuffisance des liaisons de transports publics internes et avec la périphérie vient aggraver la situation en augmentant la circulation routière et en pénalisant les salariés, les touristes et en particulier les jeunes en formation ou en stage.

. **L'insuffisance de l'offre de logements**

Elle est un frein au recrutement et au maintien de salariés, en particulier les catégories modestes.

> *La difficulté pour le tissu économique local à agir ensemble*

La faiblesse des groupements et réseaux d'entreprises, en particulier dans la partie sud du pays, indique que, malgré les efforts entrepris dans certains domaines et soulignés dans les ressources retenues par ce même groupe, le tissu économique est encore trop éclaté et les entreprises ne coopèrent pas suffisamment entre elles pour :

- constituer des réseaux professionnels locaux pouvant être une force de propositions et d'initiatives,
- et, consolider leurs activités.

L'importance de Montpellier et la centralisation des administrations et chambres consulaires dans l'agglomération comptent parmi les éléments de cette difficulté que rencontrent les entreprises pour faire prendre en compte les spécificités d'un territoire avec des problématiques très différentes de la métropole. Ce point est souligné dans **le manque d'accompagnement à l'application des nouvelles réglementations**, thème classé en bas de la hiérarchie, qui, dans le territoire, indique les problèmes particuliers dus à l'isolement et la dispersion des entreprises.

La fragilité du tissu économique est aggravée par **l'absence de filières complètes de production** pointée en particulier dans le secteur de la métallurgie. Le classement de ce handicap (dans le bas de la hiérarchie) en atténue néanmoins l'effet.

La marginalisation des activités agricoles participe à la fragilité de l'ensemble. Ce secteur ne semble pas, selon les participants, suffisamment mobiliser autour de ses difficultés et faire partie des priorités en matière de développement. **Le manque de prise en compte des spécificités en particulier du secteur montagne** dans le pays en est certainement un des exemples ; il reste néanmoins un handicap peu influant sur l'ensemble d'après le groupe.

1.3.4 Les résultats des travaux du groupe « Institutionnel »

□ Analyse des ressources proposées par le groupe de travail

> *Le patrimoine original et diversifié, une richesse exceptionnelle mais fragile*

Le principal atout du pays qui regroupe plusieurs ressources classées en haut de la hiérarchie :

- . **paysages, patrimoine, terroirs originaux et diversifiés,**
 - . **des productions labellisées issues des terroirs,**
 - . **une viticulture de qualité,**
 - . **un cadre de vie attractif,**
 - . **un patrimoine naturel et bâti,**
 - . **une offre touristique authentique, intégrée et maîtrisée**
 - . **climat,**
 - . **éléments d'histoire partagés,**

Ce sont les paysages, sites reconnus naturels et bâtis, terroirs diversifiés qui sont l'histoire et la mémoire encore vivante de ce territoire. C'est là que se sont construits les savoir et les savoir-faire du pays et d'où sont actuellement issus des produits de qualité. Labels territoriaux et labels de produits sont en effet très liés. Qualité des sites et des patrimoines et qualité des productions inter agissent en se valorisant mutuellement.

Cette synergie est à l'origine d'activités et d'entreprises qui ont des liens privilégiés avec le territoire et sont donc susceptibles plus que d'autres de se développer sur place parce qu'elles transforment des productions locales et profitent de l'authenticité des sites, leur notoriété et le positionnement du territoire (proche des zones urbanisées et des couloirs d'échanges). Dans ce domaine, la viticulture y joue un rôle privilégié dans la mesure où elle a été la première à développer des démarches de qualité et qu'elle y a gagné une renommée qui rejaillit sur le pays et qu'elle structure fortement les paysages.

Cette richesse apporte sa qualité au cadre de vie qui attire les populations, touristes ou résidents.

Les participants du groupe soulignent la fragilité de ces ressources dans lesquelles on puise et la nécessité à la fois de les préserver et de les faire vivre. D'où la nécessité d'une exigence forte en matière d'**offre touristique** pour qu'elle préserve l'attractivité du territoire, permette des formes de régulation des flux et développe des produits adaptés et un accueil de qualité.

> *La jeunesse de la population*

La dynamique de la zone agglomérée, la qualité du cadre de vie du pays, les disponibilités foncières (lotissements) et les modes de financement attirent une nouvelle population active (couples avec enfants) qui augmente d'autant la part de la population jeune dans le territoire. Mais l'augmentation du prix de foncier met un bémol sur ce phénomène vécu comme facteur de développement et de dynamisme en freinant l'installation des jeunes aussi bien ceux venant de l'extérieur que des locaux.

> *Les atouts d'une économie résidentielle*

L'artisanat, le commerce et les petites entreprises constituent le tissu économique local. C'est, pour les participants du groupe, une ressource d'autant plus importante que ce tissu repose sur des compétences et du dynamisme, qu'il est composé d'activités diversifiées (artisanat d'art, de bouche, entreprises touristiques, bâtiment, mais aussi services englobant le multimédia) et qu'il est créateur d'emploi.

Dans cette économie plurielle, un domaine a un poids particulier en terme d'emplois, de compétences et de richesse, il s'agit du **secteur sanitaire et social** avec un pôle santé important à Ganges et des établissements privés et publics (maisons de santé, de retraite, etc.) dans la totalité du territoire.

> *Un pays qui se construit autour de l'intercommunalité et la diversité associative*

Travailler et agir ensemble avec les deux thèmes de **l'importance et la diversité du tissu associatif** et **l'existence des communautés de communes**, que le groupe a classé en 11ème et 12ème position indiquent d'une part l'importance d'un bénévolat et d'une vie sociale locale, porteuse d'engagement, d'initiatives et d'actions, et, d'autre part l'importance de pratiques nouvelles des acteurs publics en matière d'organisation et de gestion territoriales. Le classement encore bas dans la hiérarchie des ressources suggère que ces points forts du pays n'ont pas encore un poids suffisant pour avoir une influence de premier rang, soit par manque de partenariat élargi pour le tissu associatif, soit par une mise en place récente des communautés de communes qui n'a pas encore permis d'aboutir à une vision partagée du pays et d'élaborer des projets structurants communs.

□ Analyse des handicaps proposés par le groupe de travail

Les handicaps relevés par le groupe de travail peuvent être regroupés autour de trois thèmes majeurs résumés dans les trois premiers points faibles hiérarchisés comme prioritaires : un tissu économique local qui n'est pas suffisamment efficient pour développer pleinement les ressources du territoire, une pression immobilière et foncière forte qui change l'armature urbaine villageoise existante et déstabilise les activités agricoles aggravée par une insuffisance d'organisation territoriale, et, l'arrivée de nouvelles populations qui modifient profondément la vie locale.

> *Un environnement peu favorable au développement*

La faiblesse du tissu économique repose à la fois, selon les acteurs, sur l'attraction de l'agglomération pour les entreprises d'envergure et un décalage de performance des entreprises locales par voie de conséquence. La forte tendance du territoire à se spécialiser dans une vocation résidentielle accentue encore ce déséquilibre. A ce constat s'ajoutent des éléments locaux qui sont des freins au développement d'activités : **une insuffisance de qualification d'une main d'œuvre locale** et **un réseau routier insuffisant et dangereux** qui pénalise certaines activités en particulier dans le nord du pays.

Le groupe de travail a mis en exergue **le manque d'hébergement touristique** placé haut dans la hiérarchie dans la mesure où il souligne un maillon faible dans un domaine où le pays bénéficie d'atouts patrimoniaux importants. Il révèle également la marge de manœuvre étroite pour les communes entre préservation, valorisation du patrimoine naturel et bâti, et un développement touristique régulé et de qualité.

Enfin **la précarité de l'économie agricole et ses incidences** se répercutent à la fois sur les autres activités économiques qui lui sont liées dans les villages et sur les populations, modifiant profondément la composition sociale de ceux-ci.

> *Des facteurs qui déséquilibrent le développement du territoire*

La pression immobilière et foncière que subit actuellement le territoire a, selon les acteurs, une influence contrastée. Elle est actuellement plus significative dans la partie sud à travers une **péri urbanisation** qui modifie profondément l'environnement mais elle a des répercussions sur tout le pays. Elle a ainsi pour conséquence des phénomènes de ségrégation sociale, avec pour résultat des populations plus modestes au nord et des difficultés pour des jeunes à se loger dans le pays, en particulier au sud.

Le groupe insiste sur **un logement locatif insuffisant** du à la montée des prix dans l'ancien et la difficulté de mise en oeuvre d'opérations publiques d'habitat social.

Les acteurs en soulignent, également en cinquième position, les conséquences économiques, principalement dans le domaine agricole, par un **manque de disponibilité des terres agricoles** qui perturbe fortement l'évolution ou le développement de certaines productions (élevage compris) et freine l'implantation de jeunes agriculteurs et la transmission.

Le deuxième élément qui risque d'accentuer le déséquilibre, est d'ordre plus organisationnel : c'est d'une part **l'incohérence des zonages et des procédures nationales et européennes** qui complique une gestion territoriale coordonnée à l'échelle du pays, d'autant plus pénalisante que le groupe souligne **la fragilité de l'environnement** soumis aux pratiques de loisirs en plein développement, et, d'autre part, les découpages administratifs départementaux et une position charnière entre un cordon littoral et un piémont qui font de ce territoire un **pays écartelé** qui peine à trouver un périmètre pleinement satisfaisant pour tous les acteurs.

> *Une vie locale déstabilisée*

Des inquiétudes exprimées par le groupe sont suffisamment significatives pour les avoir classées en troisième rang dans la hiérarchie, c'est la **difficulté d'intégration du solde migratoire**. Le territoire comme le département a connu une croissance démographique régulière exceptionnelle due en partie à un solde naturel positif augmenté d'un apport de nouvelles populations important. Conséquence directe, cette arrivée déstabilise la vie locale et fait craindre une **perte d'identité** conduisant à une banalisation du territoire. Elle génère des demandes nouvelles auxquelles **les services de proximité insuffisants et inadaptés** ne peuvent pas répondre.

Parallèlement l'installation de populations travaillant majoritairement dans l'agglomération soulève la crainte d'une évolution du pays vers une mono fonctionnalité résidentielle qui en particulier appauvrirait, selon le groupe, la vie villageoise qui est un des atouts majeurs de sa qualité de vie et qui générerait des déséquilibres dans le territoire en repoussant les populations les plus modestes vers le nord et en accentuant **les conditions sociales difficiles et leurs incidences** sans que des créations d'emploi puissent permettre de leur offrir des conditions de vie satisfaisantes.

1.3.5 *Le traitement des informations avec le groupe de travail dit de synthèse*

A la fin des douze réunions, un groupe de synthèse a été constitué à partir de personnes issues de chacun des groupes analytiques. Ce groupe de synthèse a repris l'ensemble de la production faite par chacun des groupes, afin de proposer les ressources, handicaps, opportunités et menaces relatives à ce territoire, par hiérarchisation, regroupement, synthèse des travaux de chacun des groupes.

Les RHOM proposées par ce groupe et leurs définitions sont repris dans la liste des caractéristiques que l'on retrouvera dans un tableau utilisé dans les chapitres suivants.

Sans en développer le contenu, ce qui a été fait pour les groupes de travail, on peut regrouper les éléments retenus par le groupe de synthèse en grands thèmes.

□ *Analyse des ressources proposées par le groupe de travail*

> *la richesse du territoire*

Il s'agit en premier du **patrimoine naturel et bâti**, de **l'environnement et de la qualité de vie attractifs**. Ensuite viennent les **savoirs et savoir-faire** qui sont étroitement liés aux ressources précédentes et qui se valorisent mutuellement. **La proximité d'agglomérations** apporte à la fois des nouvelles populations, de la clientèle, des activités et génèrent d'importantes dynamiques. Enfin **l'attachement au territoire** est une valeur partagée par les acteurs en particulier par les productifs.

> *les facteurs de changement et de développement*

Cette richesse dans le territoire produit **des efforts de valorisation par la qualité**. Les groupes ont souligné la relation entre qualité des patrimoines, qualité des savoir-faire et qualité des productions. **L'arrivée de nouvelles populations** est un apport et une source de renouvellement. **La dynamique associative** dans laquelle les nouvelles populations sont partie prenante est, comme cela a pu être constaté dans les groupes, facteur d'engagement, d'initiatives et crée de l'activité. Enfin **les groupements professionnels** qui sont constitués

et qui se développent dans le territoire, vont dans le sens des démarches de qualité en apportant appui, conseil et formation à un tissu économique composé essentiellement de petites entreprises.

> les atouts de l'économie locale et résidentielle

Si la **viticulture** représente l'activité emblématique du territoire qui fait beaucoup pour sa renommée, la **diversité de l'artisanat et des TPE** permet une pluralité des activités et un développement des services qui créent de la richesse et de l'emploi dans le territoire. Le **potentiel touristique** est considéré comme un atout majeur mais nécessite de développer des structures d'accueil de qualité. La croissance démographique importante vécue dans le territoire a comme conséquence directe le **développement de l'habitat** et donc une bonne santé du BTP local. Le **secteur sanitaire et social** est considéré comme un élément important de l'économie en terme de compétences, d'emplois, de richesse et aussi de qualité de vie dans la mesure où la population locale bénéficie d'un service de proximité de bon niveau. Enfin la **commande publique** dans un territoire aux activités essentiellement locales, est significative pour les entreprises.

□ Analyse des handicaps proposés par le groupe de travail

> les risques de déstructuration spatiale et sociale

La **péri urbanisation rapide** qui concerne en particulier le sud du pays est un phénomène qui, pour le groupe, a pour conséquence la banalisation du territoire, de ses paysages et de sa structure villageoise qui en sont les richesses. C'est donc le risque de la disparition de ses singularités. La diversité des différentes unités qui le composent, en font sa valeur mais présente aussi le risque d'une **difficulté d'unité et de cohérence**. Le **solde migratoire et la difficulté de son intégration** depuis quelques années perturbent par la rapidité du phénomène la vie sociale locale et créent des divergences dans les pratiques et un **manque de convergence dans la gestion et la stratégie en matière d'environnement**.

La **pression foncière** qui accompagne cette croissance, rend à la fois difficile le maintien des habitants les plus modestes et accentue la déprise agricole en gelant les terres. L'**agglomération par son poids et ses activités** fragilise les entreprises locales et rend les communes dépendantes de décisions extérieures.

> l'insuffisance de coopération et d'organisation territoriales

La démarche du Pays a été l'occasion pour les groupes de souligner un besoin et un **manque actuel de coopération entre les collectivités locales, les associations et les entreprises** privant ainsi le territoire d'initiatives et de projets partenariaux. Si le territoire est déjà constitué en grande partie de communautés de communes, **la faiblesse de la cohésion intercommunale** indique la relative jeunesse de cette organisation. Enfin les communes et communautés de communes de taille modeste ne se sont pas encore suffisamment dotées de moyens en réserves foncières et en capacités financières pour **peser de façon significative sur l'aménagement du territoire**.

> *Les retards d'équipement du territoire*

Le territoire, selon l'ensemble des groupes, souffre d'un **manque de logements locatifs**, aggravé par la demande forte actuelle, d'une **insuffisance et d'un retard des équipements et des services** qui peinent à suivre l'évolution démographique et les nouvelles pratiques, enfin le **réseau routier inadapté et dangereux** ne répond ni aux besoins des résidents et des entreprises, ni à la demande touristique.

> *la faiblesse de l'économie locale*

Trois points faibles la résument. **Le tissu économique local faible** est constitué de très petites entreprises souvent fragiles ; les réseaux, excepté certaines filières, dans des activités spécifiques sont encore récents et les entreprises peinent à s'organiser et être une force de propositions à l'échelon local. **La main d'œuvre locale peu qualifiée** renforce cette situation et freine le développement de certains secteurs comme le tourisme et des entreprises comme le pôle métal. Par son importance économique et sociale dans le territoire, **la fragilité de l'activité agricole et ses incidences** participent de la faiblesse de l'ensemble.

- Analyse des opportunités proposées par le groupe de travail

> *la construction d'une organisation et coopération dans le territoire*

Réponse aux handicaps déclinés plus haut, le **Projet de Pays** est vécu comme l'opportunité de travailler autrement et de mener collectivement des projets pour le territoire.

> *l'intégration du pays dans les flux et les échanges de l'agglomération, du cordon littoral urbanisé et des grands axes routiers*

Le captage des flux : TGV, vols low cost, autoroutes, à proximité du territoire est d'autant plus important, selon le groupe, qu'il est une opportunité pour le tourisme et les activités du territoire axées sur la qualité. Parallèlement, **l'amélioration des liaisons routières avec Montpellier** apparaît comme une nécessité pour le territoire.

> *la montée de l'économie résidentielle*

Le territoire, selon le groupe, a une offre compétitive concernant les retraités européens, et **le papi boom** est considéré comme une opportunité pour venir consolider une économie essentiellement résidentielle.

L'évolution quantitative et qualitative de la demande de loisirs légitime pour le groupe les efforts actuellement entrepris dans le tourisme et correspond à la qualité du territoire et son offre.

- Analyse des menaces proposées par le groupe de travail

> *une mono fonctionnalité ségrégative du territoire*

Liée à la **forte pression foncière et immobilière extérieure** et la proximité des agglomérations, le risque est grand, pour le groupe, d'évoluer vers un territoire exclusivement résidentiel pour des gens fortunés et(ou) de devenir **un pays dortoir**.

> l'accentuation du déséquilibre urbain-rural

Le départ des services publics qui se fait déjà ressentir dans le pays, selon les acteurs, risque d'avoir comme conséquence l'accentuation de la tendance du territoire à devenir un pays dortoir et à entraîner la disparition d'une vie villageoise qui repose sur la présence des commerces et des activités dans ses centres.

L'absence de poids local sur les infrastructures, les équipements et les projets aura pour conséquence la non prise en compte des situations locales, des besoins et des modes de vie encore ruraux du territoire et accélérera le processus de banalisation et d'uniformisation du pays.

> la dégradation des richesses du territoire

Conséquence de l'attractivité du pays et de la proximité du cordon littoral urbanisé, les acteurs craignent l'absence de maîtrise des **flux touristiques et de loisirs** d'autant plus dangereux que l'environnement est fragile.

La densité urbaine croissante fait craindre parallèlement **la raréfaction de la ressource en eau**, pénalisante en particulier pour les activités agricoles du pays. Enfin **les dégradations et le pillage du patrimoine**, en l'absence de capacités réelles de gestion de celui-ci, risquent de s'accroître, entraînant la dévalorisation de la richesse principale du territoire, et, **la montée de l'incivilité** est considérée comme déstabilisante, en particulier pour la vie villageoise et les manifestations et fêtes locales, démobilisant, selon le groupe, le bénévolat associatif.

2. La détermination des variables comportementales

Ces entretiens ont été réalisés auprès d'une vingtaine d'acteurs afin de compléter le travail des groupes. Les acteurs concernés étaient essentiellement des chefs d'entreprises artisanales, commerciales et agricoles. Le choix des personnes rencontrées a été fait afin de compléter le panel des groupes de travail, soit en terme de catégories socioprofessionnelles dans des domaines économiques importants du territoire, soit en terme de localisation de communes peu représentées.

Ces entretiens ont été réalisés à partir d'une grille dont l'objectif était de dégager les éléments qui, pour chaque acteur interviewé, constituent sa stratégie.

Des caractéristiques comportementales les plus récurrentes chez les acteurs enquêtés, les thèmes dominants qui ressortent, sont :

> **Le lien au territoire** : par l'implication locale, l'enracinement pour certains, l'implantation pour d'autres, par la qualité du patrimoine sous ses différentes formes : cadre de vie, vie villageoise, savoir-faire vivants, espace préservé, etc., cet attachement est partagé par différentes familles d'acteurs.

> **La diversification** : la nécessité à la fois d'évoluer pour répondre aux nouvelles demandes et développer différentes activités autour d'un métier de base pour assurer la rentabilité, parfois la survie, de l'entreprise (liée souvent à son statut familial).

> **La recherche de la qualité** : par l'optimisation et la valorisation des ressources locales, le professionnalisme avec la mise en place de réseaux locaux (production-distribution, labels territorialisés).

> **L'adaptabilité** : la transmission des savoirs, la réactivité, les partenariats.

Ainsi il ressort de ces comportements d'acteurs à la fois :

- la volonté de faire évoluer son activité par :
 - sa modernisation en achetant de nouveaux matériels, en modernisant les locaux,
 - sa diversification : par exemple un producteur indépendant de vin devient multi-actif, construit des appartements pour des locations à l'année afin d'obtenir un revenu stable,
 - sa réorganisation pour intégrer la législation des trente cinq heures,

tous ces faits agiront sur le chiffre d'affaires. Mais ils sont de l'initiative personnelle de chaque individu qui peut alors combattre le manque de promotion, de concertation, d'information existants sur le territoire. Ce combat est le fait de l'attachement au territoire de chaque individu, « qui veut vivre et travailler au pays », qui par transmission ou héritage reçoit une activité : l'activité familiale.

- un besoin d'aide que ce soit au niveau familial, ou par la participation à des réseaux et des partenariats est nécessaire pour débiter dans de meilleures conditions

Mais cette volonté ne peut se concrétiser et se pérenniser que si l'entreprise a un savoir-faire reconnu, ou travaille tout simplement sur la qualité de ces produits.

Cependant sur le territoire, il existe des freins au développement qui sont les mentalités et les habitudes locales (les habitants ne vont pas forcément se servir au petit commerce du village) mais il existe aussi la volonté de faire évoluer les habitudes locales.

II. Traitement des données et interprétation

1. Introduction méthodologique

La concertation entre les participants aux groupes de travail, ainsi que l'interprétation des éléments recueillis à l'occasion des entretiens réalisés en face à face, ont conduit à la production d'un nombre important de données originales relatives au territoire. Ces données traduisent directement la vision que les différentes familles d'acteurs ont des caractéristiques sociales, environnementales, économiques, organisationnelles, de leur territoire. Elles traduisent également la pratique, le vécu, du territoire par les acteurs car c'est sur la base de ces derniers et non à partir d'idées générales et convenues qu'elles ont été établies.

Ceci étant, au plan méthodologique, nous nous sommes trouvés face à deux problèmes :

- ❑ l'abondance de l'information
- ❑ une information uniquement de type qualitatif, plus difficile à traiter que l'information quantitative

Le premier problème a été traité par un travail systématique de synthèse et hiérarchisation des données, conduit d'abord avec l'ensemble des participants, puis, pour les parties les plus techniques, avec une représentation de ceux-ci dite « groupe de synthèse ». Toutes les tâches et propositions relatives à cette « concentration » de l'information ont été conduites par les participants à ces différents groupes.

Ce travail a abouti à la sélection de cinquante cinq données, ayant chacune fait l'objet d'un travail précis de définition, qui ont été retenues comme étant autant de caractéristiques de base du territoire.

Il se posait alors le second problème : comment traiter, « faire parler » ces 55 caractéristiques, afin d'en dégager une image du fonctionnement du territoire, les résultats de ce fonctionnement, et leur interprétation.

La réponse a été organisée à partir de la propriété qu'ont ces 55 caractéristiques d'être peu ou prou en interdépendance les unes avec les autres : en effet ces données caractérisent un système complexe dans lequel acteurs et ressources du territoire interagissent entre eux. C'est le résultat de ces interactions permanentes qui génèrent la dynamique et les résultats du territoire, que nous voulons précisément mettre au jour.

Le traitement de ces 55 caractéristiques du fait de leurs interactions devenait alors possible en entrant dans le champ de « l'analyse structurelle ». Globalement, celle-ci permet de donner à chaque caractéristique un « statut » (elle peut être motrice, dépendante, en relais, ou marginale), puis de les regrouper en un nombre limité de « composantes fortes » qu'il devient possible d'interpréter. En effet si on ne peut guère interpréter globalement 55 données agissant en interactions, cela devient possible si elles sont regroupées en une dizaine de « paquets ».

Le traitement de ces 55 caractéristiques a commencé par la recherche systématique (c'est à dire 3025 fois !) des influences qu'elles peuvent avoir entre elles dans le processus de fonctionnement des acteurs sur leur territoire ; Les seuls « sachant » étant les acteurs qui agissent sur le territoire. Ce travail a été réalisé par le groupe de synthèse.

Pour traiter ces données il a été fait appel aux propriétés du calcul matriciel, mais ceci n'est pas l'essentiel ; par contre pour la commodité du rendu du résultat et surtout de son interprétation, une partie de l'outil est conservée, à savoir le graphe motricité-dépendance.

Ce graphe simple permet de positionner dans un plan les 55 caractéristiques à chacune desquelles est attaché un indice de motricité et de dépendance. Les abscisses du graphe correspondent à la dépendance, les ordonnées à la motricité.

Une caractéristique est dite « motrice » lorsqu'elle a une influence sur les autres.

Une caractéristique est dite « dépendante » lorsqu'elle est essentiellement influencée par les autres

Une caractéristique est dite « relais » lorsque, en même temps, elle influence et est influencée ; ces dernières sont les plus sophistiquées et sans doute les plus stratégiques.

La partie qui suit est donc l'interprétation du graphe ainsi obtenu.

En l'étudiant et pour bien la comprendre, le lecteur doit avoir *en permanence* en tête que tout ce qui suit est le seul résultat, du regard des personnes qui se sont prêtées au jeu de la concertation et des entretiens en face à face : ce sont elles qui ont produit l'information initiale, qui l'ont traitée, qui ont construit la matrice des interactions entre les 55 caractéristiques de base auxquelles elles étaient parvenues.

Le résultat que nous allons découvrir ci après, et qui a été interprété avec elles, est leur vision du territoire au moment où le travail a été fait. Il s'agit d'une perception collective inconsciente du fonctionnement du territoire, mais sur la base de laquelle, inconsciemment également, chacun agit, arbitre, décide. Il s'agit d'une perception collective inconsciente, mais essentielle car c'est sur la base de cette représentation qu'inconsciemment également les acteurs agissent, arbitrent, décident, bref font vivre ce territoire.

2. Interprétation technique du graphe

L'interprétation du graphe obtenu (document ci-contre) se fait à partir de l'analyse des trois éléments suivants :

- 1° les résultats qui se dégagent de l'aspect général du nuage de points,
- 2° le regroupement des points, autour de thèmes communs, constituant autant de « composantes fortes » avec la caractérisation de celles ci,
- 3° la formulation de l'image diagnostic du territoire : ses résultats, sa problématique, les éléments de prospective.

L'organisation du graphe se lit de la façon suivante :

> le quadrant en haut à gauche est celui des caractéristiques les plus motrices et les moins dépendantes ; c'est celui des **moteurs**, des déterminants qui influencent l'ensemble du système territorial,

> le quadrant en haut à droite est celui des caractéristiques en position de **relais** : à la fois motrices et dépendantes. Elles représentent la structure, la charpente du système, et, en ce sens, en constituent les enjeux,

> le quadrant en bas à droite est celui des caractéristiques influencées, dépendantes, celles qui correspondent aux **résultats** du système territorial,

> le quadrant en bas à gauche est celui des caractéristiques peu ou pas motrices et peu ou pas dépendantes : elles font partie du système mais ont sur celui-ci peu ou pas d'influence, de même que les autres caractéristiques de ce dernier les influencent peu ou pas. Ce sont les caractéristiques les plus autonomes, voir **marginales** par rapport au système ; elles sont des enjeux en elles-même, mais peu par rapport à l'ensemble.

2.1 Aspect général du nuage de point et leur répartition dans le graphe

2.1.1 Le nuage de points

Le nuage de points est régulier, réparti dans le plan avec une concentration sous la barre des moyennes de motricité et une dispersion au-dessus de cette moyenne avec une faiblesse dans la case des relais.

Rassemblés au-dessous de la moyenne de motricité, les points par leur agrégation pèsent néanmoins sur les résultats.

La répartition en diagonale des moteurs en résultats traduit **un système stable**.

2.1.2 Le positionnement des points par statut dans l'espace

On note que les ressources sont majoritairement localisées au-dessous de la moyenne de la motricité. **Les ressources sont donc globalement peu motrices sur l'ensemble du système.**

Concernant **les handicaps**, ils se distribuent à peu près à moitié au-dessus et au-dessous de la motricité moyenne. Si on regarde leur positionnement par rapport à la dépendance moyenne (ligne rouge verticale), **l'essentiel d'entre eux ont une dépendance inférieure à la moyenne.**

Les caractéristiques comportementales issues de l'analyse de la stratégie des acteurs se positionnent majoritairement en dessous de la moyenne de motricité et ont une dépendance supérieure à la moyenne.

Les opportunités ont des motricités supérieures à la moyenne alors que **les menaces** se situent au-dessous de la motricité moyenne.

Premier constat :

- * ***Les caractéristiques motrices au sein du "système territoire" sont plutôt des opportunités et pour moitié des handicaps.***
- * ***Les ressources sélectionnées par les acteurs durant la concertation se révèlent être d'une motricité inférieure à la moyenne.***

2.1.1.3 La répartition du nuage de points par rapport au quatre quadrants du graphe

La majorité des handicaps est dans le quadrant des variables déterminantes. On y trouve également deux menaces ce qui fait que ce sont **les déterminants négatifs qui sont majoritairement moteurs du système.**

Le quadrant des relais est très diversifié et équilibré, mais **pauvre en variables.**

On trouve **la grande majorité des ressources et plusieurs comportements d'acteurs dans le quadrant des résultats.**

Enfin dans les variables peu motrices et peu dépendantes, beaucoup d'éléments sont négatifs. Il n'y a aucune ressource.

Deuxième constat :

- * ***Le système territorial du Pic Saint Loup est déterminé par des variables plutôt négatives.***
- * ***Il comporte peu de variables relais structurantes.***
- * ***Ses résultats sont globalement constitués de caractéristiques positives.***

2.2 Identification des composantes fortes de la structure du territoire

Dès lors qu'elles relèvent d'une problématique ou thématique communes, des caractéristiques voisines sur le graphe peuvent être regroupées en "paquets" thématiques. Ces regroupements ne tiennent pas compte du type dont relève chacune de ces caractéristiques. Nous appelons ces regroupements des "composantes fortes". On a ainsi pu **regrouper les 55 caractéristiques en 13 composantes fortes**.

Chacune de ces 13 composantes est présentée ci-après, avec d'abord **les caractéristiques** qu'elle regroupe, ensuite **sa signification** : définition, explication.

Pour bien appréhender le sens de chaque composante forte, il est indispensable de se référer à la définition de chacune des caractéristiques qui la composent (ceci est facilité par le numéro code qui accompagne chacune d'elles, que l'on retrouve dans la liste présentée précédemment).

2.2.1 Les composantes fortes du quadrant « motricité »

Les fondements du territoire

Ce sont les éléments qui le caractérisent : les déterminants du système.

Ils agissent fortement sur un grand nombre de ses composantes.

1° composante : l'influence ambivalente de Montpellier

- Les caractéristiques : La proximité d'agglomérations (R18), Un déséquilibre du à l'agglomération (H37)
- La signification : La présence de Montpellier et de la zone agglomérée est indissociable dans la représentation des acteurs de son double aspect positif et négatif :

. d'une part, bassin de clientèle pour les entreprises, apport de populations d'origine urbaine avec un niveau et des demandes culturelles et sociales nouvelles et importantes, élément moteur de renouvellement et de développement ;

. d'autre part, facteur de déséquilibre au détriment du pays dont l'agglomération capte les ressources et les activités.

Le pays vit sa proximité à l'agglomération comme une richesse et comme l'élément destructeur de son existence et de son identité.

2° composante : la faiblesse de la sphère publique

- Les caractéristiques : L'absence de maîtrise publique d'aménagement de l'espace (H40), La faiblesse de la cohésion intercommunale (H34), Le déficit de coopération entre collectivités locales, associations et entreprises (H32), L'absence de poids local sur les infrastructures, les équipements, les projets et les décisions (M52)
- La signification : La sphère publique ressort du système de représentation des acteurs comme étant à la fois déterminante et insuffisamment organisée dans les domaines de la concertation et de la gestion territoriale qu'on peut considérer comme liés si on se situe dans une perspective de développement durable.

Le handicap le plus moteur concerne la faible marge de manœuvre des communes sur l'aménagement du territoire : faiblesse des réserves foncières et des capacités financières qui se trouve aggravée par une intercommunalité naissante qui peine à construire une politique territoriale globale et à prendre en charge la gestion des espaces aussi bien urbains que ruraux. L'insuffisance de partenariat avec les socioprofessionnels et les associations, par manque d'échanges et de coopérations, renforce cette faiblesse territoriale à laquelle s'ajoute la menace du peu de poids local sur les décisions majeures qui concernent le pays en terme d'infrastructures, d'équipement et de projets structurants.

3° composante : le maillage du territoire et le captage des nouveaux flux : des opportunités très motrices dans la structure du pays

- Les caractéristiques : Le captage des flux (O43), L'amélioration des liaisons routières avec Montpellier
- La signification : Les acteurs ont positionné le maillage et les liens du territoire avec son environnement comme des opportunités fortement déterminantes (motricité la plus élevée).

Savoir tirer profit de la proximité des modes de transports internationaux (aéroport, gare TGV et autoroute est ouest et future autoroute nord sud) leur apparaît comme vital pour développer les ressources du territoire, et, améliorer les accès à ces centres de transport et les liaisons transversales en relation avec la zone urbaine (« le lien » a été souvent évoqué) comme indispensable, à leur avis, à un meilleur fonctionnement des activités et des hommes dans le pays.

Il s'agit d'opportunités qui, compte tenu de leur positionnement élevé dans le système territorial, auront un impact fort sur son fonctionnement si elles se concrétisaient.

4° composante : l'entrepreneuriat

- Les caractéristiques : La ténacité (C10), Le savoir-faire reconnu (C5)
- La signification : Deux caractéristiques comportementales restent regroupées à cheval entre variables motrices et variables peu influentes avec un niveau de motricité proche de la moyenne. D'une façon générale, elles traduisent les valeurs de l'entreprise dont, en particulier, les notions de constance et de régularité dans la qualité qui permettent de revendiquer de réels savoir et savoir-faire et de bénéficier d'une notoriété indispensable au maintien et au développement de l'entreprise. Elles sont présentes dans le pays mais pèsent d'un poids relatif.

2.2.2 Les composantes fortes du quadrant « relais »

La faculté de réaction du territoire

Les éléments les plus sensibles qui se trouvent en position stratégique dans le système territorial : les enjeux.

1° composante : patrimoine, dynamisme, créativité

- Les caractéristiques : Le patrimoine naturel et bâti (R11), Un environnement et une qualité de vie attractifs (R12), L'arrivée de nouvelles populations (R19), La dynamique associative (R21), L'initiative individuelle (C3), L'adaptation (C6), Les aides (C8), L'idée de parc naturel régional et les projets structurants autour du patrimoine (O45),
- La signification : Ce sont les éléments positionnés comme structurants dans la charpente du système territorial. C'est autour du patrimoine naturel et bâti, de l'environnement et du cadre de vie de qualité que les acteurs se construisent une identité et une appartenance dans un processus d'appropriation et de valorisation qui est renforcé par les nouvelles populations, la dynamique associative et les capacités des individus à optimiser et à innover à partir de ces ressources majeures du territoire.

L'opportunité de projets structurants autour du patrimoine ne fait qu'ajouter aux dynamiques possibles dans ce domaine.

2° composante : obstacles à la valorisation du patrimoine

- Les caractéristiques : La péri urbanisation rapide (H27), Le déficit d'offre touristique (H33), Un pays dortoir (M48)
- La signification : Liés à cette sphère patrimoniale vécue comme un enjeu fondamental du territoire, et quasiment positionnés en son sein, des éléments négatifs sont présents et introduisent les facteurs de détérioration à l'œuvre : l'urbanisation rapide qui modifie la structure urbaine, économique et sociale du pays et qui le banalise, l'insuffisance de l'équipement touristique qui freine la valorisation du patrimoine, ces deux handicaps débouchant sur la menace d'une transformation du territoire en pays dortoir.

3° composante : les conflits d'usage et de stratégie en matière d'environnement

- Les caractéristiques : Le manque de convergence dans l'approche et la gestion environnementales (H41)
- La signification : Il s'agit d'une composante centrale dans les éléments relais qui joue, selon les acteurs, un rôle essentiel dans les projets et les stratégies en matière d'environnement. Relevant, selon les acteurs, d'incompréhensions culturelles entre anciennes et nouvelles populations, entre « ruraux » et « urbains » en matière de cadre de vie et de gestion environnementale, il traduit la difficulté à élaborer des politiques globales et consensuelles dans un domaine particulièrement sensible et porteur du pays.

4° composante : le projet de Pays

- Les caractéristiques : Le projet de Pays (O42)
- La signification : Il apparaît que le message des participants au long de cette démarche est que ce territoire a une épaisseur, des moments d'histoire partagés, un espace et des paysages forgés par le climat, les hommes et leurs activités dans lequel une communauté qui vit une croissance démographique et une évolution sociale et économique rapides, cherche à construire une identité certes composite et des valeurs communes.

Les participants placent la démarche de Pays dans laquelle ils voient une façon d'apprendre à travailler autrement, à définir des objectifs communs et élaborer des projets partenariaux comme une opportunité à très forte motricité dans la charpente territoriale.

5° composante : le potentiel touristique

- Les caractéristiques : Le potentiel touristique (R16)
- La signification : Cette ressource ressort à cheval en relais et en résultat . Le territoire bénéficie d'un capital important en attractivité et en image. Oblitérée par une insuffisance d'équipements et de structures d'accueil, cette ressource s'exprime comme un potentiel en devenir, lié, selon les acteurs, aux évolutions des autres composantes de la charpente territoriale.

2.2.3 Les composantes fortes du quadrant « dépendance - résultat »

La production du territoire

Les résultats actuels générés par le fonctionnement du territoire

1° composante : Les démarches de qualité

- Les caractéristiques : Réseaux (C1), Qualité des produits (C2), La viticulture (R13), L'effort de valorisation par la qualité (R17), Les groupements professionnels (R25), L'évolution quantitative et qualitative de la demande de loisirs (O47)
- La signification : Les éléments structurants autour du patrimoine induisent comme résultat du territoire en positif l'effort de valorisation par la qualité, la viticulture d'où sont parties les premières démarches de labellisation. Celles-ci sont consolidées par les groupements professionnels (syndicats, associations, pole d'entreprises) et portées par des comportements d'acteurs qui travaillent en réseaux sur la qualité de leurs productions. Il s'agit là essentiellement de ressources et de comportements d'acteurs. L'opportunité représentée par l'évolution de la demande européenne pour un tourisme et des loisirs de qualité venant légitimer les efforts entrepris dans le domaine touristique.

2° composante : Les freins au développement

- Les caractéristiques : Le tissu économique faible (H26), La pression foncière (H30), L'insuffisance et le retard des équipements et services (H35), Les flux touristiques et de loisirs (M51), Les dégradations et le pillage du patrimoine (M54)
- La signification : Les éléments précédemment décrits induisent également des résultats en négatif internes au territoire : c'est la faiblesse générale du tissu économique composé de très petites entreprises dispersées dans le pays, l'insuffisance et le retard des équipements et des services qui pénalisent aussi bien les habitants que les entreprises, et, la rareté du foncier, y compris public, ajoutée à sa cherté qui limitent les capacités de développement et d'accueil dans le territoire et fragilisent l'agriculture. Les menaces de la sur fréquentation et du pillage du patrimoine sont des éléments en devenir qui, s'ils se concrétisaient, seraient un facteur aggravant de dévalorisation du territoire, de son potentiel touristique, et de nouveaux freins à son développement.

3° composante : L'économie résidentielle diversifiée, facteur de richesse et d'attachement

- Les caractéristiques : La diversification (C4), Les formations (C9), Des savoir et des savoir-faire (R14), La diversité de l'artisanat et des TPE (R15) L'attachement au territoire (R23), Le développement de l'habitat (R20), Le secteur sanitaire et social (R22), L'importance de la commande publique (R24)
- La signification : Le territoire, d'après la représentation des acteurs, produit un certain nombre de résultats positifs issus des ressources patrimoniales, de la proximité de Montpellier et de la croissance démographique. Il s'agit des savoir et des savoir-faire, à la fois mémoire vivante, facteur d'attachement au territoire et dynamique de développement, d'autre part des activités de BTP autour de la construction et la réhabilitation de l'habitat, des activités de services et un secteur sanitaire et social important en emplois et chiffre d'affaires, l'ensemble reposant essentiellement sur un artisanat et des TPE diversifiés et bénéficiant d'une commande publique significative.

2.2.4 Les composantes fortes du quadrant des variables peu ou pas agissantes avec le reste du système

Les éléments peu influents

Tout se passe comme si, tout en prenant acte de ces éléments majoritairement des handicaps et des menaces, en souhaitant les voir se réduire, les acteurs les marginalisaient en les contournant (en faisant avec) afin de pouvoir se consacrer à l'essentiel.

1° composante : des inquiétudes récurrentes qui pèsent peu actuellement sur le fonctionnement du territoire

- Les caractéristiques : L'entreprise familiale (C7), Un manque d'unité territoriale (H28), La difficulté d'intégration du solde migratoire (H29), La main d'œuvre peu qualifiée (H31), La fragilité de l'activité agricole et ses incidences (H36), Le manque de logements locatifs (H38), Le réseau routier inadapté et dangereux (H39), Le papi

boom (O46), La pression foncière extérieure (M49), Le départ des services publics (M50), La raréfaction de la ressource en eau (M53), La montée de l'incivilité (M55),

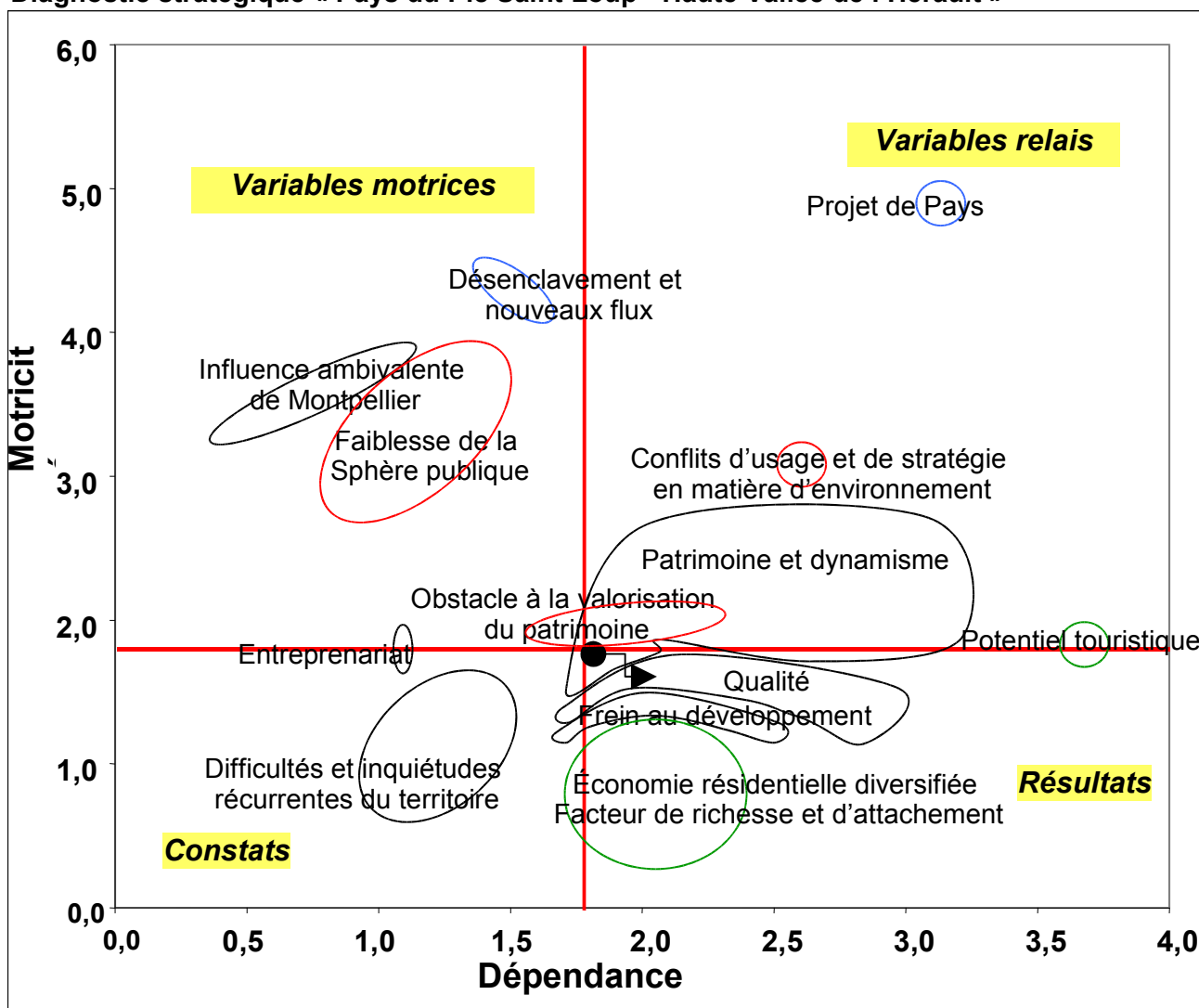
- La signification : Pendant les travaux des groupes de concertation, les participants ont mis l'accent sur un certain nombre de facteurs et de problématiques qui touchent le fonctionnement du territoire et sont considérés comme autant de faiblesses et en particulier de risques de déstabilisation ou de détérioration qui pèsent sur la qualité de la vie (croissance rapide, ségrégation sociale, carence en logement et en services), sur l'activité traditionnelle (l'agriculture) et sur l'environnement (l'eau, le patrimoine naturel et bâti).

Est également déconnectée du fonctionnement du territoire l'opportunité représentée par le papi boom et l'économie qui y est attachée tout comme la variable comportementale sur l'entreprise familiale et les valeurs liées à la transmission.

Dans la représentation collective construite, ces facteurs qui sont majoritairement des insatisfactions récurrentes se révèlent ne pas avoir d'effets sur la structure du système. Cela signifie que, pour importants qu'ils soient et pour importante que soit leur résolution et leur prise en compte, ils n'altèrent pas le système actuel.

Les différentes composantes peuvent être représentées par le graphe qui suit :

Diagnostic stratégique « Pays du Pic Saint Loup - Haute Vallée de l'Hérault »



3. La problématique du territoire à travers la représentation qu'en ont les acteurs : le diagnostic général

3.1 L'analyse dynamique des résultats

Le diagnostic est établi à partir de l'analyse des interactions entre les composantes fortes. Les interactions sont étudiées en suivant l'arc qui parcourt successivement les trois quadrants : motricité > relais > résultats.

En suivant cet arc, nous constatons :

3.1.1 Dans le quadrant motricité :

D'abord ***l'influence ambivalente de Montpellier***, à la fois ressource et handicap, qui est motrice et peu dépendante : elle impacte la composante de ce quadrant regroupant deux opportunités à savoir « *le maillage et le captage des nouveaux flux* » qui pourrait, suivant l'effet positif ou négatif, s'en trouver renforcée ou au contraire mise de côté. Elle a également un effet sur « *patrimoine et dynamisme* » et sur « *obstacles à la valorisation du patrimoine* » par la péri urbanisation et, si la menace devait se concrétiser, à savoir le « *pays dortoir* ». Elle impacte également « *l'économie résidentielle* » puisqu'elle constitue un réservoir de clientèle aux activités locales mais aussi le risque de l'attraction de ses activités au profit de la métropole.

Ensuite, vient ***la faiblesse de la sphère publique*** qui influence une composante du quadrant motricité, quasiment l'ensemble des composantes du quadrant relais, et deux autres composantes en résultat, à savoir :

- . la composante fortement motrice du « *maillage et nouveaux flux* » composée de deux opportunités dont il appartient fortement à la sphère publique de se saisir afin qu'elles se réalisent ; ce serait alors la concrétisation d'éléments fortement moteurs du système territorial.

- . la composante « *projet de pays* » dans le quadrant des relais, est directement liée à l'initiative de la sphère publique. Son statut d'opportunité traduit la volonté des acteurs de s'organiser et de travailler en partenariat ainsi que l'intérêt qu'ils en attendent pour leur territoire par la position qui lui ont donné, d'enjeu à très forte motricité. La capacité de la sphère publique à réaliser le « *projet de pays* » est un enjeu d'autant plus important qu'il agira sur le « *potentiel touristique* ». *De l'impact de cette action dépendra en retour le renforcement de son influence.*

- . la composante « *patrimoine et dynamisme* » par sa position et les caractéristiques qu'elle regroupe, se révèle être l'élément structurel central du territoire. Elle traduit à la fois la richesse du territoire et la vitalité des acteurs économiques et associatifs à s'en saisir et l'optimiser. Elle est fortement sensible à l'influence de la « *faiblesse de la sphère publique* » qui, par la régulation, l'organisation et l'initiative publique (l'opportunité des « *projets structurants autour du patrimoine* »), a un rôle décisif sur la préservation, la valorisation du

patrimoine et son potentiel de développement, rôle qu'elle peut assumer ou ne pas assumer compte tenu de sa faiblesse.

. la composante « *obstacles à la valorisation* » regroupe les effets néfastes de la péri urbanisation consommatrice d'espace et qui fait planer la menace de devenir un pays dortoir ainsi que l'insuffisance de l'équipement touristique du territoire qui aliène également cette valorisation.

. la composante « *frein au développement* » est sensible à la faiblesse de la sphère publique. Il revient en effet aux pouvoirs publics de pallier au « *retard des équipements et des services* » du territoire qui pénalise habitants et activités et d'accompagner le développement de ces dernières par des aménagements publics de qualité et des mesures (maintien de terres agricoles) d'autant plus nécessaires que la « *pression foncière* » est forte. Enfin les menaces regroupées dans cette composante interpellent fortement la sphère publique et sa capacité de réguler « *les flux touristiques* » dans les zones préservées et d'éviter « *le pillage et la dégradation du patrimoine* ».

. la composante « *économie résidentielle diversifiée* » est également soumise aux influences de la sphère publique d'une part par la stimulation de « *l'artisanat* » à travers « *la commande publique* », les plans d'occupation des sols et les politiques d'habitat, d'autre part par ses actions et les financements publics dont dépend fortement « *le secteur sanitaire et social* » que les acteurs considèrent comme une des activités importantes du territoire et placent en résultat.

3.1.2 A l'intérieur du quadrant des relais

Ce quadrant comprend le bloc de la composante structurante du territoire : « *patrimoine et dynamisme* ».

Celle-ci est actuellement doublement affaiblie par les effets des deux composantes relais, d'une part : « *les obstacles à la valorisation du patrimoine* » qu'elle inclue quasiment et qui la parasite : 'le vers dans le fruit', et d'autre part le « *manque de convergence en matière d'environnement* ».

L'opportunité du « *projet de pays* » positionnée en relais avec une forte motricité contient en devenir des solutions possibles à l'insuffisance constatée par les acteurs à propos d'organisation territoriale et de concertation.

Dès lors que le « *projet de pays* » se concrétise et a une influence sur le « *manque de convergence en matière d'usage et de stratégie environnementale* », la composante « *patrimoine et dynamisme* » s'en trouve doublement renforcée et par la même vient conforter la composante « *potentiel touristique* ».

3.1.3 Le quadrant des résultats

Il comprend trois composantes qui s'articulent autour d'un axe issu de la composante relais « *patrimoine et dynamisme* ».

Directement en situation de dépendance à cette composante :

. la composante « *qualité* » contient les démarches qualitatives entreprises à partir des terroirs et du patrimoine et liées au dynamisme qu'ils génèrent. Partie intégrante de ce patrimoine, la « *viticulture* » y joue un rôle prépondérant en étant le premier secteur économique à avoir entamé des processus de qualité dont les effets sont connus et valorisés, et, qui sont étendus maintenant à d'autres activités. Cette évolution se construit sur des comportements d'acteurs économiques axés sur « *la qualité et les réseaux* ». Elle s'appuie sur des « *groupements professionnels* » dans le tourisme, l'agriculture et

également l'industrie (pôle métal). L'opportunité de « *l'évolution quantitative et qualitative de la demande de loisirs* » jugée propice au territoire et à l'offre qu'il peut développer vient conforter ces choix locaux.

. la composante « *économie résidentielle diversifiée facteur de richesse et d'attachement* » complète le précédent résultat et va dans le même sens d'un territoire qui produit en optimisant ses « *savoir et savoir-faire* ». Issus de ces savoir-faire, « *artisanat et les TPE* » se distinguent par leur diversité et bénéficient, dans le secteur du BTP, du « *développement de l'habitat* ». Le « *secteur sanitaire et social* » occupe une place particulière importante en termes d'emplois et de richesse locale tout en assumant un rôle de proximité qui renforce la qualité de vie du territoire, l'ensemble étant fortement influencé par la composante « *patrimoine dynamisme créativité* » et les « *démarches de qualité* » ainsi que par la « *sphère publique* ».

. la composante « *freins au développement* » vient atténuer ces résultats positifs par « *l'insuffisance et le retard des équipements et des services* » qui affaiblissent le rôle des villages et bourgs-centres et peuvent compliquer le développement d'entreprises en particulier à la recherche d'espaces ou de locaux aménagés, demande d'autant plus forte que « *la pression foncière* » permet difficilement à certaines activités « *d'un tissu économique faible* » de se maintenir ou de s'étendre. Les menaces des « *flux touristiques* » et de la sur fréquentation ainsi que les effets du « *pillage du patrimoine* » viendraient, s'ils se concrétisaient, dévaloriser les richesses du territoire sur lesquelles cette économie résidentielle se construit. La sphère publique est directement interpellée sur cette composante et détient des réponses à ces problèmes tout autant qu'elle soit en capacité de les prendre en compte.

3.1.4 Le quadrant des composantes faiblement actives dans le système

Le quadrant des composantes à la fois peu motrices sur le reste du système et peu influencées par celui-ci comprend une composante forte et deux caractéristiques isolées.

. la composante « *difficultés et inquiétudes récurrentes du territoire* » regroupe un ensemble de craintes et de constats négatifs longuement mis en exergue dans le cadre des groupes de travail. Ce sont des faits qui sont de véritables handicaps et menaces pour les acteurs du territoire. Mais ceux-ci n'agissent pas sur sa structure, comme si la communauté d'acteurs, tout en prenant acte de ces éléments, les marginalise ou les contourne afin de se consacrer à la qualité du cadre de vie et du patrimoine et l'économie résidentielle qui y est liée. Mais l'importance de leur nombre leur donne un certain poids. Si en particulier les menaces qui y sont présentes venaient à se concrétiser, ces éléments négatifs pourraient voir, dans leur ensemble, leur influence évoluer et ébranler un système d'autant moins préparé qu'il ne les aura pas été pris en compte en amont. Ce changement risquerait à la fois d'aggraver « *la faiblesse de la sphère publique* » et de fragiliser « *les éléments structurants autour du patrimoine* ».

La variable comportementale « *entreprise familiale* » avec sa dimension de transmission, mentionnée dans les entretiens est restée marginale dans le système territorial à l'échelle de l'ensemble des acteurs.

Une opportunité isolée dans ce groupe « *le papi boom* » montre que les acteurs ne lui ont pas accordé d'influence sur le système territorial, en particulier sur l'économie résidentielle où ce choix d'accueil pourrait avoir un impact significatif.

3.2 Au final, que retenir de ce diagnostic bâti à travers le regard des acteurs ?

De la démarche qui a été conduite, nous retenons deux résultats :

- > Une représentation collective claire de ce territoire par les acteurs qui y vivent et y agissent,
- > Une dynamique de concertation qui s'est révélée et consolidée au fur et à mesure de ce travail et qui mérite d'être entretenue.

3.2.1 La représentation collective du territoire

Patrimoine dynamisme créativité, éléments structurants du pays

Le patrimoine naturel et bâti, la qualité du cadre de vie et l'économie qui s'y rattache sont positionnés par les acteurs comme des ressources de premier plan et les éléments structurants du territoire.

La représentation qu'en ont les acteurs, montre combien cette richesse patrimoniale se révèle fondatrice et porteuse de dynamiques. Les nouvelles populations tout comme le tissu associatif s'en saisissent dans un processus d'appropriation et de valorisation.

C'est dans cette richesse patrimoniale que le Pays puise ses potentialités d'optimisation de ses ressources et d'innovation et qu'il peut développer une activité touristique importante.

Mais, simultanément, les acteurs ont fait ressortir l'urbanisation rapide, conséquence directe de la croissance démographique, et, l'insuffisance d'équipement touristique du territoire comme des obstacles à cette valorisation.

En outre, le manque de convergence en matière environnementale que constatent les acteurs, ne facilite pas les initiatives de gestion coordonnée de ces sites fragiles et très diversifiés entre milieu rural et milieu urbain avec des densités fortes très proches.

Des résultats significatifs

Directement influencé par le patrimoine et le dynamisme qu'il génère, le territoire produit en positif des démarches de qualité. Commencées dans la viticulture, elles s'étendent maintenant à d'autres activités agricoles, touristiques, industrielles. Elles s'appuient sur des organisations en groupements et en réseaux pour les labels et leur promotion.

Le territoire développe une économie locale et résidentielle à partir de ses ressources patrimoniales, de la proximité de Montpellier, de la croissance démographique. Cette économie que les acteurs placent en résultat positif est facteur d'attachement et de savoir-faire et participe ainsi au renforcement des éléments structurants autour du patrimoine.

Cette économie voit cependant son développement limité par un certain nombre de freins que sont l'insuffisance de l'équipement du territoire, le tissu économique faible et la pression foncière.

Des opportunités favorables au développement du territoire

Les acteurs ont positionné plusieurs opportunités de façon importante :

- le maillage du territoire et les captages des flux, opportunité qui peut, si elle se concrétise, rejaillir sur la valorisation du patrimoine et le potentiel touristique,

- le projet de Pays qui, à travers un processus entamé de concertation avec les acteurs du territoire et de mise en commun d'enjeux et de projets, peut renforcer les éléments structurants autour du patrimoine ainsi que le potentiel touristique et, en abordant les questions environnementales et les problèmes qui y sont liés, avancer dans leur résolution et en retour renforcer le rôle de la sphère publique,

- enfin les projets structurants autour du patrimoine qui confortera, si cette opportunité se réalise, les dynamiques existantes.

Une sphère publique déterminante pour l'avenir du territoire

C'est en effet de la sphère publique que dépend d'une part la capacité à réguler ou contrer les handicaps et menaces qui parasitent les éléments structurants autour du patrimoine : la péri-urbanisation rapide, le risque de pays dortoir, et d'autre part, la capacité à agir pour se saisir des opportunités que représentent le maillage du territoire et le captage des flux afin d'en faire des ressources importantes qui pourront avoir un impact fort sur la sphère patrimoniale, le potentiel touristique et le projet de Pays.

Le manque de convergence en matière d'environnement interpelle directement la sphère publique qui, par sa capacité de concertation et d'organisation territoriale, peut en atténuer les effets et aider à résoudre les conflits.

C'est également d'elle que dépend la réduction d'un certain nombre de freins au développement, en particulier en matière d'équipement du territoire et d'amélioration des services. Cela permettra parallèlement de mieux positionner le territoire par rapport à l'agglomération.

Une représentation qui distingue ce qui relève des faits et de la structure

Les difficultés et inquiétudes récurrentes, même considérées comme peu influentes, par leur nombre et leur évolution possible, posent la question du poids relatif de celles-ci vis à vis de la capacité à mener à bien la démarche pays.

Le diagnostic contient en effet aussi le message suivant : si ces faits ne semblent pas nocifs actuellement, il n'est pas exclu, compte tenu de leur nombre et de leur poids, que leur impact évolue. Ces éléments verraient alors augmenter leurs effets, ce qui pourrait ébranler le système. Devenant influents, ils renforceraient l'insatisfaction par rapport à la sphère publique et aggraveraient les menaces vis à vis du patrimoine. Une attitude anticipative semble donc nécessaire sur l'ensemble de ces handicaps et menaces.

CONCLUSIONS

Patrimoine, dynamisme, créativité sont les éléments structurants de la représentation que se font les acteurs du fonctionnement du territoire. Ceux-ci sont aliénés d'une part par la faiblesse de la sphère publique et les inquiétudes récurrentes dans le territoire ainsi que par les obstacles à la valorisation du patrimoine qui sont en son sein.

Cette situation induit comme **résultat du territoire en positif des démarches de qualité autour de la viticulture et des réseaux d'entreprises** s'élargissant à d'autres domaines d'activité ainsi qu'à une économie résidentielle en développement, facteur d'attachement et de savoir-faire.

Ces composantes sont influencées par le patrimoine et le dynamisme qu'il génère. Les résultats en négatif sont essentiellement les freins au développement qui sont influencés par la sphère publique (retard des équipements et services, insuffisance de logements, etc.) et les difficultés et inquiétudes récurrentes.

Les opportunités sont importantes en particulier le maillage du territoire et les nouveaux flux (TGV, vol Low Coast, autoroute) qui pourraient avoir une influence forte sur la valorisation du patrimoine et le potentiel touristique ainsi que le projet de pays. Le manque de convergence autour de l'environnement et de son usage et son devenir est une composante forte qui semble jouer un rôle important qu'il faudra prendre en compte.

Le territoire produit des résultats positifs importants. Il comporte à travers certaines opportunités telles qu'elles sont placées par les acteurs, les ingrédients de son amélioration sensible : captage des flux et maillage, projets structurants autour du patrimoine, projet de pays.

Ses atouts passent par la concrétisation de ces opportunités et cette concrétisation dépend essentiellement de la capacité de la sphère publique à les saisir.

3.2.2 La dynamique de concertation

Le travail qui précède est fondé sur une construction collective qui a mobilisé un nombre significatif d'acteurs, très diversifié, et a institué un dialogue et des échanges dans et à propos du territoire.

A l'issue de cette première étape, on doit constater que toutes les personnes qui ont travaillé dans ces groupes ont manifesté un fort intérêt et pour certaines d'entre elles, en particulier le secteur associatif, la satisfaction d'un besoin, si ce n'est une revendication, pour une concertation qui permet dialogue et réflexions collectives avec les autres acteurs, en particulier les élus.

Du nombre significatif de types d'acteurs mobilisés, on peut regretter l'absence de quelques entreprises significatives locales, malgré la présence du pôle métal gangeois, du secteur sanitaire et social, du BTP, et, celle d'agriculteurs dans le groupe dit des "productifs". Les premiers sont souvent peu disponibles, les agriculteurs quant à eux s'étaient récemment impliqués dans les Contrats Locaux d'Exploitation et la procédure Leader. Les entretiens ont cherché à corriger cette faiblesse en ciblant les enquêtes en direction du monde économique.

Cette implication des acteurs locaux soutenue, y compris dans le groupe de synthèse, est certainement une illustration d'éléments du diagnostic (en négatif comme en positif). Le sentiment est fort que, pour nombre d'entre eux, cette mobilisation participe, dans le processus actuel de brassage de populations dont ils soulignent l'importance dans le pays, d'une recherche de référents et d'identité communs autour d'un territoire à forte dominante patrimoniale.

ANNEXES

- ❑ Photos des réunions de travail
- ❑ Liste des mots-clefs et définitions
- ❑ Comptes-rendus des RHOM et du groupe de synthèse
- ❑ Matrice

Réunion du groupe « institutionnel » :

- ❑ Ressources et Opportunités le 25 février 2002 à la mairie de Claret
- ❑ Handicaps et Menaces le 4 mars 2002 à la salle du stade à St Martin de Londres

Réunion du groupe « environnement et cadre de vie » :

- ❑ Ressources et Opportunités le 20 février 2002 à la maison de la Charte à St Mathieu de Trévières
- ❑ Handicaps et Menaces le 6 mars 2002 à la maison de la Charte à St Mathieu de Trévières

Réunion du groupe « productif » :

- ❑ Ressources et Opportunités le 27 février 2002 à la mairie de Ganges
- ❑ Handicaps et Menaces le 20 mars 2002 à la maison de la Charte à St Mathieu de Trévières

Réunion du groupe « culture société et ressources humaines » :

- ❑ Ressources et Opportunités le 14 mars 2002 à la mairie des Matelles
- ❑ Handicaps et Menaces le 21 mars 2002 à la salle du stade de St Martin de Londres

Réunion du groupe de synthèse : ressources et opportunités :

- ❑ le 17 avril 2002 à la salle du stade de St Martin de Londres

Réunion du groupe de synthèse : handicaps et menaces :

- ❑ le 24 avril et le 29 avril 2002 à la mairie de Ganges et à la mairie de Claret

Elaboration de la matrice avec le groupe de synthèse :

- ❑ le 15 mai 2002 à la maison de la Charte à St Mathieu de Trévières

Travail sur le diagnostic :

- ❑ le 10 juin 2002 à la maison de la Charte à St Mathieu de Trévières avec le groupe de synthèse
- ❑ le 27 juin 2002 à la médiathèque de Ganges avec le comité technique
- ❑ le 1^o juillet 2002 à la maison de la Charte à St Mathieu de Trévières, deuxième restitution au groupe de synthèse

Le 11 juillet 2002 au cinéma de Saint Martin de Londres : Assemblée Générale